



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



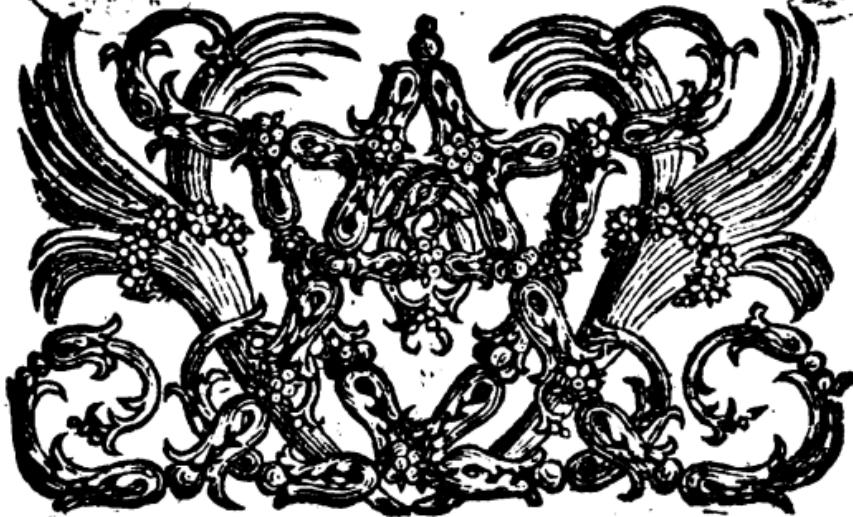
Ex libris Bibliothecæ quam Illusterrimus
Archiepiscopus & Prorex Lugdunensis
Camillus de Neufville Collegio S S.
Trinitatis Patrum Societatis J E S U
Testamenti tabulis attribuit anno 1693.

MERCURE GALANT

DE DIE A MONSIEUR

LE DAUPHIN

JUILLET 1681



ALTON,

Chez THOMAS AMAULRY,
Rue Merciere.

M. D C. LXXXI.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

EXTRAIT DU PRIVILEGE
du Roy.

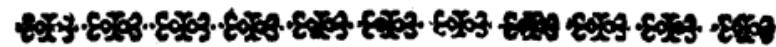
PAR Grace & Privilege du Roy, donné à
Saint Germain en Laye le 31. Decembre
1677. Signé Par le Roy en son Conseil, JUN-
QUIERES. Il est permis à J.D. Ecuyer, Sieur de
Vizé, de faire imprimer par Mois un Livre in-
titulé MERCURE GALANT, présenté à
Monseigneur le Dauphin, & tout ce qui
concerne ludit Mercure, pendant le temps &
espace de six années, à compter du jour que
chacun desd. Volumes sera achevé d'imprimer
pour la première fois. Comme aussi défenses
sont faites à tous Libraires, Imprimeurs, Gra-
veurs & autres, d'imprimer, graver & débiter
ledit Livre sans le consentement de l'Exposant,
ny d'en extraire aucune Pièce, ny Planches
servant à l'ornement dudit livre, mesme d'en
vendre séparément, & de donner à lire ledit
Livre, le tout à peine de six mille livres d'a-
mende, & confiscation des Exemplaires con-
trafais, ainsi que plus au long il est porté au-
dit Privilege.

Registré sur le Livre de la Communauté le
9. Janvier 1678.

Signé E. COUTEROT. Syndic.

Et ledit Sieur D. Ecuyer, Sieur de Vizé a
cédé & transporté son droit de Privilege à
Thomas Amaulry Libraire de Lyon, pour
en jouir suivant l'accord fait entre eux.

Achevé d'imprimer pour la première fois le
30. Juillet 1681.



T A B L E

D E S M A T I E R E S
contenuës dans ce Volume.

| | |
|--|-----|
| A Vant-propos | 1 |
| Stances sur la Ionction des deux Mers, | 9 |
| Sonnet sur le même sujet, | 12 |
| Avanture, | 14 |
| Projet pour une nouvelle Secte de Philosophes, en faveur des Dames, | 24 |
| Instalation de M. le Maréchal d'Estrées à la Connestablie. | 28 |
| Reception de M. de Francint, Seigneur de Grand- maison, en la Charge de Prevost de l'Isle, | 29 |
| M. le Clerc, Baron de Sautray, est reçus Lieutenant Criminel de Robe Courte, | 31 |
| Fonctions du Prevost de l'Isle, du Chevalier du Guet, & du Lieutenant Criminel de Robe- Courte, | 33 |
| Suite de la Description de la Salle d'Amour de Clermont, | 37 |
| Mariage de M. le Marquis de Chabans S. Preuyl, avec une Nièce de M. le Maréchal Duc de Navailles, | 54 |
| Histoire, | 56 |
| M. d'Ormoy fait l'honneur à Messieurs de l'Ac- ademie des Sciences, de les visiter. Noms & Ouvrages de tous ceux qui la composent. | 78 |
| Reponses sur une Explication demandée dans le dernier Extraordinaire, | 91 |
| Reception faite à la Reyne Mere du Danmark à la Cour de Hanover, | 98 |
| Lettre en Proverbes, | 108 |
| à ij | |

T A B L E.

| | |
|---|------------|
| <i>Mort de Madame l'Abbesse de Villers-Canivet,</i> | |
| <i>113</i> | |
| <i>Mort du Frere Beauregard,</i> | <i>114</i> |
| <i>Avanture,</i> | <i>114</i> |
| <i>Narcisse, Fable,</i> | <i>117</i> |
| <i>Lettre touchant les Eaux minérales de Four- bon-Lancy.</i> | <i>118</i> |
| <i>Pension donnée par le Roy à M. le Duc de Le- dosme,</i> | <i>136</i> |
| <i>Evesché de Pamiers donné à M. l'Abbé de Bour- lemon,</i> | <i>137</i> |
| <i>Mariage de Mademoiselle sa Sœur avec le Fils de M. de Chamarante,</i> | <i>138</i> |
| <i>M. le Duc de Mortemar oblige les Majorquins à rendre tout ce qu'ils avoient pris sur les Su- jets du Roy.</i> | <i>139</i> |
| <i>M. de la Rabliere est nommé par le Roy pour commander dans la Ville de Lile,</i> | <i>141</i> |
| <i>Instalation d'un Docteur Professeur du Droit Français à Cahors,</i> | <i>141</i> |
| <i>Tout ce qui s'est passé à l'execution du Seigneur Olivier Plunket, Archevesque d'Armagh, Primate d'Irlande,</i> | <i>144</i> |
| <i>Tout ce qui s'est passé au transport du Corps de feu de M. le Duc de Lesdiguières en Dauphi- né, & les Honneurs funebres qui luy ont été rendus en cette Province,</i> | <i>175</i> |
| <i>Abbaye de Val-secret donnée par le Roy à M. l'Abbé de Charmont,</i> | <i>188</i> |
| <i>Le Berger Fleuriste, à la Nymphe des Bruyeres,</i> | |
| <i>190</i> | |
| <i>Explication en Vers des deux Enigmes du der- nier mois,</i> | <i>197</i> |
| <i>Noms de ceux qui ont trouvé le vray sens des deux,</i> | <i>197</i> |

T A B L E.

| | |
|---|-----|
| <i>Noms de ceux qui n'ont trouvé que le Mot de la première,</i> | 198 |
| <i>Enigme,</i> | 202 |
| <i>Autre Enigme,</i> | 204 |
| <i>Histoire,</i> | 205 |
| <i>Conversions,</i> | 208 |
| <i>Erection de Croix dans la Mission de Troyes,</i> | 213 |
| <i>Daumalinde, Princesse de Lusitanie,</i> | 217 |
| <i>La Circé, Livre en Dialogues,</i> | 217 |
| <i>Declaration de Fitz-Harris,</i> | 218 |
| <i>Regal fait à la Reyne, par M de Louvoys, dans le Chasteau de Meudon,</i> | 225 |
| <i>Depart de la Cour pour Fontainebleau,</i> | 228 |
| <i>Mariage de M. le Comte du Plessis, & de Mademoiselle de la Valliere,</i> | 230 |

Fin de la Table.

C A T A L O G U E D E S P I E C E S
qui composent le quatorzième Extraordinaire intitulé, Extraordinaire du Mercure Galant, Quartier d'Avril 1681. donné au Public le 25. Juillet.

I L C O N T I E N T.

Deux Reponses à la Question, *Lequel doit estre le plus malheureux, eu l'Aveugle né, ou celuy qui a perdu la veue.* L'une en Prose, & l'autre en Vers.

Un Discours sur la Superstition & les Erreurs populaires.

Une Reposte en Vers à la Question ; *La* à .ij .

quel est le plus à plaindre, ou un *Mary jaloux*,
ou la *Femme d'un Mary jaloux*.

Une Reponse en Vers à la Question, Ce que doit faire une Belle qui est pressée de se déclarer pour deux Amans, dont l'un a beaucoup d'amour, & peu de mérite, & l'autre beaucoup de mérite, & peu d'amour.

Un Traité des Méteores, & de la Comète apparuë en l'an 1680.

Plusieurs Madrigaux sur les Explications des Enigmes des trois derniers Mois.

Un Traité de la Chasse.

Une Avanture de l'Amour, décrite en Vers par le Secrétaire du Zephire.

Un Discours de l'Origine, & des Armes de trente Familles de France.

Deux Reponses à la Question, S'il est plus avantageux à une Femme d'estre aimée dès la première fois qu'on la voit, ou de ne l'estre qu'après qu'on a eu le temps d'examiner son mérite. L'une en Prose, & l'autre en Vers.

Une Reponse en Vers à la Question, Si une Femme qui aime toujours un Amant dont elle a été trahie, doit écouter sa passion ou sa gloire, quand cet Amant tâche à obtenir le pardon de son infidélité.

Une Reponse en Vers à la Question, Comment l'Ame, étant purement spirituelle, est touchée par la Musique qui est une chose sensible.

Deux Discours, l'un en Vers, & l'autre en Prose, pour Reponse à la Question, Si la Santé peut estre altérée par les Passions.

Un Discours en Vers, des Manières des plus famcux Peintres.

Une

Une Description du Printemps en Vers.
Galanterie en Vers sur les Assemblées des
Tuilleries.

Un Discours de l'Origine de la Tragedie,
de la Comedie, des Masques, & de leur usage.

Plusieurs Madrigaux sur la Remise que le
Roy a faite du Lot de cent mille francs.

L'Explication de la Lettre en Chifres du
dernier Extraordinaire.

Une nouvelle Lettre en Chifres.

Une Lettre où il est proposé par forme d'Enigme, le secret d'une Ecriture de nouvelle intention, tres-propre à estre renduë universelle avec celuy d'une Langue qui en resulte; l'un & l'autre d'un usage facile pour la communication des Nations.

Les Explications de l'Enigme en Prose du
dernier Extraordinaire.

Les Noms de ceux qui ont expliqué les
deux dernières Enigmes.

Les Questions à décider, & autres choses
demandées par le Public, pour le premier Extraordinaire.

I.

Si un Amant aimé qui a peu de bien, une extreme ambition, beaucoup de delicatesse, & un violent amour, doit épouser une Maistresse, peu favorisée de la Fortune, & qui a comme lui de l'ambition, & de la delicatesse.

II.

Si on décide que cet Amant ne doit pas épouser cette Maistresse, on demande sur quel pied il doit vivre avec elle, & s'il peut aimer une autre Personne sans estre inconstant.

III.

III.

Si les plaisirs du Corps, sont plus sensibles que ceux de l'Esprit.

IV.

Si le Mary doit estre plus grand Maistre que la Femme.

V.

Lequel est le plus avantageux pour une Veuve de 25. à 26. ans, ou de se remarier, ou de demeurer dans le veuvage, ou d'abandonner entièrement le monde en se retirant dans un Convent.

VI.

Quelle est l'origine de la Medecine.

VII.

On prie d'écrire en quoy consiste l'air du monde, & la veritable politesse.

VIII.

On demande des Billets Galans, qui soient courts, & qui contiennent des Declarations d'amour.

IX.

On demande encor des Discours sur l'Eloquence, & ancienne & moderne.

M E R



MERCURE GALANT.

JUILLET 1681.



J 'Ay bien dé la joye, Madame, que quelque longue que soit la Relation que je vous ay envoyée du Canal de Langue-doc, vous l'ayez leuë avec assez de plaisir, pour me faire un remerciment particulier du soin que j'ay de vous expliquer une partie des Travaux qu'il a fallu faire pour l'achevement de ce

Juillet 1681.

A

grand Ouvrage. Il est surprenant de le voir finy en quinze années, apres qu'on a crû d'abord qu'à peine un siecle y pourroit suffire. Cette espece de prodige aura fans doute exercé long temps vos refléxions ; mais en les faisant sur le succès de cette entreprise , avez-vous assez examiné combien le Roy en tire de gloire ? C'est peu que les Hommes cedent à son Bras. Les Elémens ne sont pas moins prompts à suivre ses Ordres , & dés qu'il comande aux Eaux, soit qu'il veüille qu'elles contribuënt à ses plaisirs, qu'il ait dessein de s'en servir pour faire voir sa magnificence, ou pour assurer un commerce utile à ses Sujets , il les trouve prestes à luy obeïr. Il faut cependant une grandeur d'ame extraordinaire pour ne se point rebuter des

des impossibilitez apparentes qui se rencontrent dans un Projet de cette nature ; sur tout lors que des affaires qui paroissent plus pressantes, semblent demander qu'on change de sentimens. Mais c'est une chose dont ce grand Monarque sera toujours incapable. Il considere avant que resoudre, & toutes ses entreprises ayant pour mesure la grandeur de sa puissance, la fermeté dont il sc̄ait les soutenir, ne luy laisse voir aucun obstacle dont il ne soit seûr de venir à bout. Avant la jonction des deux Mers, on avoit crû qu'un dessein trouvé impossible par les Romains, ne pouvoit s'executer ; mais ceux qui ont eu cette pensée ne devoient pas oublier que le Roy a fait des choses, que malgré tout leur pouvoir ces Maistres du

A ij

Monde n'ont osé tenter, ou qu'ils ont du moins tentées inutilement. Qu'on jette les yeux sur leurs Ouvrages les plus importans. Ce sont des Chemins , & le Rhône divisé. Mais quand on se souviendra que ces Ouvrages n'ont été faits qu'à différentes reprises, qu'il a fallu des siecles pour lesachever , & que de nombreuses Armées y travailloient , on en sera beaucoup moins surpris , que d'avoir veu depuis peu d'années des Villes entieres fortifiées , sortir de terre presque au seul ordre de Sa Majesté , & d'autres qu'on y avoit fait rentrer , paroître quelque temps apres , plus fortes qu'auparavant, selon la nécessité des affaires de ce Prince. Il n'appartenoit qu'à un si puissant Monarque de joindre les Mers de l'Orient à celles de l'Occident;

cident ; & quand on s'est pû surmonter soy-mesme en faveur de ses Ennemis , il n'y a pas lieu de s'étonner qu'on surmonte la Nature en faveur de ses Sujets. Tous les Peuples qui reconnoissent le Roy pour leur Souverain, doivent bien en mesme temps le reconnoistre pour leur Pere , puis qu'il leur fait voir de jour en jour les bontez qu'il a pour eux , & les soins qu'il prend de ce qui leur est utile. Les dépenses faites pour le Canal auroient pû luy estre d'un fort grand secours, pendant qu'il avoit à soutenir les forces de toute l'Europe. Cependant il n'a point voulu qu'on ait discontinué ce travail , bien moins pour Luy , que pour eux, dont on a veu qu'en toute ren- contre il a preferé les avantages à ses propres interests. En effet si

A iiij

on regarde les utilitez qu'ils tireront de ce mervailleux Ouvrage, on demeurera d'accord que rien ne leur pouvoit estre ny plus commode, ny plus important. Le Languedoc trouvera par ce moyen le debit ais  de ses denr es. Cette Province, la plus grande du Royaume en  tendu , & la plus riche par l'abondance & la multiplicit  des fruits, & des autres choses dont elle est remplie, ne laissoit pas avec tous ses biens de demeurer dans une espece de disete, parce qu'elle manquoit des richesses Etrangeres, que le commerce apporte ordinairement aux lieux o  il peut estre exerc . L'ouverture du Canal qui la traverse, luy fait r pandre ses Vins, ses Fruits & ses Grains   droit &   gauche, & distribuer tout ce qu'elle

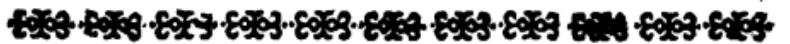
qu'elle a , non seulement au dedans , mais au dehors du Royaume par deux issuës qui luy donnent l'entrée libre dans l'Ocean , & dans la Mer Méditerranée ; & en mesme temps ces mesmes Issuës luy font recevoir de toutes parts tres-facilement les choses dont elle a besoin , & qui ne croissent point sur son fond . Joignez à cela qu'au lieu qu'on a voitureré jusqu'à présent toutes les Marchandises qui nous viennent du Levant , à grands frais , & avec peril , le long des Costes d'Espagne , dont on faisoit le tour , passant par le Détroit de Gilbraltar , on viendra à l'avenir les rendre à Bordeaux & aux autres Ports que nous avons sur l'Ocean , par un chemin qui sera beaucoup plus seûr . Il doit estre doux de s'épargner mille lieuës , pendant

A iiiij

lesquelles le calme est presque aussi redoutable que la tempeste & les vents contraires. Par là, on évite les Pyrates, & tous les accidens de la Mer ; & sans s'exposer à mille soins & à mille peines, dont il estoit impossible de se garantir, on a seulement soixante lieuës de chemin à faire sans aucun danger, à l'ombre des Arbres en beaucoup d'endroits. D'un autre costé ce même Canal donne les moyens de faire par eau le tour entier de la France, par la plus agreable route, & par les plus belles Villes du Royaume. On n'a pour cela que quatre journées à faire par terre, depuis Auxerre jusques à Châlons. Je n'entreray point aujourd'huy dans ce détail, dont l'occasion s'offrira peut-être une autrefois. Elle ne peut estre plus favorable

G A L A N T. 9

ble pour vous faire voir des Stan-
ces irrégulieres qui ont été fai-
tes sur le Canal. Vous y trou-
rez une tres-belle peinture de la
puissance du Roy , & des grands
Travaux qu'il a fallu entreprend-
re pour mettre la chose en état
de réussir. Je croy que les beaux
Esprits ne seront pas épouisez si-
tost sur cette matière , & que
leurs Ouvrages m'obligeront à
vous en parler encor pendant
quelques Mois.



S U R L A JONCTION D E S D E U X M E R S.

A U R O Y.

*L*a France est aujourd'huy la
merveille du Monde ,
C'est dans son propre sein qu'on a
joint les deux Mers ,

A V

Elle va posseder tous les Trésors
divers

Que l'on voit dispersez sur la Ter-
re & sur l'Onde.

Ce mesme Dessein autrefois
Fut conçeu par diférens Rois ;
Mais nul pour le tenter n'eut assez
de courage.

Le plus puissant des Rois aujour-
d'buy l'entreprend ,
Et le succès d'un tel Ouvrage
N'estoit deù qu'à LOÜIS LE
GRAND.



Ces deux vastes Mers opposées ,
Qui dans leurs propres bords se re-
tiennent toujours ,
Grand Prince , sans vostre secours ,
Seroient pour jamais divisées .
Ces deux Mers par vostre Canal ,
Comme par un nœud conjugal ,
Font une éternelle alliance ,
Et forment par deux Bras divers ,
Dans

GALANT.

Dans le cœur même de la France,
Le Rendez vous de l'Univers.



Ce grand Chef-d'œuvre incompara-
rable

Qui nous marque vostre pouvoir,
Dans tous ses Travaux nous fait
voir

Ce qui nous semblait incroyable;
De profonds Abîmes comblez,

De rapides Torrents dans un Lit
assezablez,

Des Rochers abattus, des Montagnes
percées,

Des Ponts qui soutiennent des
Eaux,

Des Fleuves suspendus, des Rivieres
forcées,

Et des Champs entr'ouverts
couverts de Bateaux.



Dieu par sa prudence infinie
Conduit vos desseins à vos plus

Comme tout cede à vostre Bras,
 Tout cede à vostre grand Génie.
 Quoy que vous puissiez projetter,
 Grand Roy, vous n'avez qu'à
 tenter,
 Le succès suit vostre entreprise;
 Et selon que vous l'ordonnez,
 Toute la Nature soumise.
 Suit les Loix que vous luy donnez.

J'ajoute un Sonnet à l'avanta-
 ge de la Nymphe d'Orb. Vous
 vous souviendrez que c'est la
 Riviere qui passe à Beziers.

Bien qu'à peine mon Nom ait
 paru dans l'*Histoire*,
 Que l'on marque mon cours comme
 un des plus petits
 Qui vont porter leurs eaux jusqu'au
 sein de Thétis,
 A-t-on jamais rien vu de pareil à
 ma gloire?

Cent



Cent Miracles divers que l'on n'aurait pû croire,
 Dont mes bords aujourd'huy se trouvent embellis,
 Occupent les Sçavans de l'Empire
 des Lys
 A graver le nom d'Orb au Temple
 de Mémoire.



Je fais l'Hymen des Mers, remplissant ce Canal,
 Qui va porter si loin le pouvoir sans égal
 Du plus grand des Héros qu'on ait vu dans le Monde.



Ce Chef-d'œuvre de l'Art ne seroit rien sans moy.
 Dans son Lit fièrement je fais rouler mon Onde.
 Pour publier par tout la grandeur de mon Roy.

J'ay

J'ay veu depuis peu une Lettre de Marseille du 10. de Juin, par laquelle on donne avis qu'il y est arrivé une Barque de Salé, chargée de soixante-dix Esclaves François, parmy lesquels il s'est trouvé un jeune Homme, qui a éprouvé la même fortune que Daniel. Celuy qui écrit a sceu de luy-mesme ce que je vay vous conter. Ce jeune François estoit Esclave du Roy de Fez, & en avoit deux autres sous sa conduite. Ces deux Esclaves estant un jour entrez en querelle, le Roy passa qui les vit aux mains. Il commanda aussi tost qu'on luy fist venir celuy qui devoit répondre d'eux, & luy demanda pourquoy il les laissoit batre. Le jeune Esclave ayant répondu qu'il estoit malade au Lit dans le temps de leur querelle, le Roy,

Roy , sans luy rien dire autre chose , luy donna un coup d'une Lance qu'il tenoit , & voulut qu'on le jettast dans la Caverne aux Lions. On executa son ordre , & l'Esclave fut abandonné dans le mesme temps à cinq de ces Animaux qui se retirerent. On eut beau les animer. Ils le regarderent pendant six heures , comme si quelque puissance secrete les eust retenus. Une des Femmes du Roy , à qui on conta cette merveille , alla demander sa grâce. L'ayant obtenuë , elle fit dire au jeune François , qu'on luy sauveroit la vie s'il vouloit se faire Turc. Il rejetta l'offre avec beaucoup de courage ; & comme il n'y avoit pas ordre d'insister sur cet article , on luy donna une Echelle , dont il se servit sans qu'aucun des cinq Lions se fust appro

approché de luy. Peu de temps apres on jeta deux Mores dans le mesme lieu , & ils furent dévoréz en un quart-d'heure. Ce jeune François estoit aux Infirmeries de Marseille à faire sa quarantaine , lors qu'on a écrit ce que vous viens d'apprendre.

Vous me demandez si je n'ay plus de nouvelles de Madame de Saliez , Viguiere d'Alby, dans le même temps que j'en reçoy. Comme cette Dame a l'esprit tres-éclairé , elle en emploie toujours les lumieres à des choses dignes d'elle , & je m'assure que si en plusieurs occasions le tour aisé de ses Vers a merité vos loüanges, vous approuverez d'autant plus sa Prose , que ce que je vay vous en faire voir regarde les avantages de vostre beau Sexe , & que du caractere dont je vous connoy,

noy , elle ne propose rien que vous n'ayez étably déjà en quelque façon parmy vos Amis & vos Amies. C'est ce que vous connoistrez en lisant sa Lettre.



P R O J E T
POUR UNE NOUVELLE
SECTE DE PHILOSOPHES,
en faveur des Dames.

A M A D A M E D E ***

D *Epuis que j'ay sc̄eu, Madame, avec combien de galanterie & d'enjouement vous avez répondu à certains discours ridicules, auxquels toute autre que vous auroit eu la foiblesse d'estre sensible, je me confirme plus que jamais dans l'estime que j'ay toujours faite de vos maximes. Je ne doute point qu'elles ne fussent celles de tout le monde spirituel,*

&

et raisonnable, si l'on y reflechis-
soit autant que moy. En verite,
Madame, si les Gens de bon goût
se sçavoient un peu entendre, on
passeroit la vie tout autrement
qu'on ne fait, et l'on ne se rendroit
pas volontairement l'esclave, et la
victime d'un monde ingrat, et in-
juste, qui paye d'ordinaire si mal
toutes les violences que nous nous
faisons pour lui plaire. Vous ren-
driez un fort grand service à tou-
tes les Personnes de merite, si vous
vouliez publier les commodes maxi-
mes de vostre Philosophie. Vous éta-
bliriez par là une nouvelle Secte
mille fois plus agreable et plus uti-
le que toutes celles que des Hommes
sçavans et spirituels avoient in-
ventées pour parvenir au repos de
la vie. Je m'offre, Madame, pour
estre vostre premiere Disciple, et
je le souhaite même avec plus d'ar-
deur

deur que je n'ay jamais désiré de me voir belle & charmante ; car enfin quand on seroit la plus belle Personne du monde , on ne se feroit admirer qu'autant d'années que cette beauté dureroit ; mais si nous executons ce que je vous propose , nous serons illustres pendant plusieurs siecles. Il me semble déjà que l'on dit par tout , que nous avons étably une Secte qui va rendre tout le monde heureux , & que je voy venir des Gens d'esprit de toutes parts pour nous demander d'estre instruits de nos maximes.

La fin de nostre Secte doit estre de vivre connoulement , & de déterminer toutes les Personnes raisonnables , à secouer le joug des contraintes , que l'erreur & la coutume ont établies dans le monde. Il faudra ensuite faire des Loix selon lesquelles l'on devra vivre , & donner

donner un nom à nostre Secte. C'est à vous, Madame, à le choisir. Je vous diray seulement que vous devrez en trouver un propre à des Personnes qui veulent établir les bonnes & solides maximes, qui font trouver la vie agreeable, honnête, & commode, & qui donne tant de peur aux Sots, que jamais ils n'osent nous approcher. C'est pour se défaire d'eux que des Philosophes ont pris autrefois (quoique fort sages) les noms d'Humoristes & d'Insensez.

Pour les Loix, c'est à vous aussi, Madame, à les imposer; mais pour vostre soulagement, voyez si mes sentiments conviennent avec les vôtres, & si cela est, je leur donneray plus d'étendue.

Vous savez, Madame, qu'il y a deux sortes de beaux Esprits. Ceux qui le sont effectivement, & ceux qui croient l'estre & ne le sont pas.

pas. Il faudra soigneusement examiner les esprits de ceux que l'on voudra recevoir, afin d'éviter le peril de s'y méprendre.

On fera un Serment solemnel de donner l'exclusion à cette sorte de Gens qui pour faire les beaux Esprits, ne s'approchent jamais d'une Femme, sans luy dire des douceurs. L'on bannira ceux qui parlent toujours ou de leur naissance, ou de leur bravoare, qui croient qu'une visite est incivile, si elle n'est de quatre ou cinq heures, & qui sont persuadéZ que pour estre bien Gentilhomme, il faut estre dans la derniere ignorance. Nous ne devons aussi jamais admettre dans nostre Secte ces sortes de beaux Esprits, que Dieu n'a mis au monde que comme il y envoie la guerre & la famine, pour en estre les fleaux; ces Esprits qui ont des bernes

nes si étroites, que l'on ne les voit jamais aller au delà de certaines manieres de parler, de deux ou trois contes affectez, & de quelques comparaisons qu'ils sçavent par cœur.

Il faut sans doute, Madame, exclurre les Femmes qui auront les mêmes défauts en leurs manieres, ne point recevoir ces Prudes qui croient qu'une amitié tendre & délicate, est le plus honteux des crimes; n^o celles qui affectent une severité ridicule, qui leur fait condamner un honnête enjouëment, qui est pourtant l'ame de la conversation. Il ne faut avoir nul commerce avec ces Dames qui croient, que parce qu'elles ne sont pas Coquettes, il leur est permis de grossir, de donner éternellement des leçons de modestie & de retenue, & qui ne pouvant souffrir qu'on rie,

rie, se déclarent contre tout ce qui s'appelle divertissement.

Je serois aussi d'avis que nous ne receussions point celles qui ne parlent jamais que d'une Iuppe, ou d'une Coëfure; celles qui ne peuvent souffrir que les autres lisent des Livres agréables, & qui s'imaginent que pour estre honnête Femme, il ne faut sçavoir qu'aller à l'Eglise, & lire des Livres de devotion.

Je crois, Madame, qu'il est bon sur tout de bannir entierement l'Amour de nostre Société, de peur qu'il ne trouble le repos que nous cherchons, & de substituer à sa place l'amitié galante & enjouée.

Après avoir montré ce que nous devons rejeter, il me semble que la première Loix de nostre Secte doit estre de vivre avec beaucoup d'amitié, & de respect les uns pour les autres. Je ne parle pas de ce qu'on appelle respect

respect parmy les Gens que nous voulons chasser, qui ne consiste qu'en des cérémonies importunes & embarrassantes, car ceux de nostre Seête doivent sur tout renoncer à cela; mais le respect que j'entens, consistera à s'estimer beaucoup, à ne rien dire jamais qui puisse déplaire, & à ne se point trop familiariser.

Les qualitez absolument nécessaires pour estre admis, sont l'esprit, & la docilité. Cette docilité demande deux choses; la première, que l'on reçoive avec soumission, & avec plaisir tout ce qui sera enseigné; & la seconde, qu'on quitte sans peine & sans trop raisonner, les mauvaises maximes que l'on pourroit avoir prises dans des societez différentes de la nostre.

Il faut que l'esprit de ceux que nous voudrons recevoir, soit capable

ble cette liberté si aimable , qui fait dire agreablement , & libre-
ment ce qu'on pense ; de cette rail-
lerie belle & innocente , qui fait qu'on tourne les choses d'un biais
tout-à-fait divertissant ; de cette
petite malice ingenieuse qui fait qu'on surprend les personnes les plus
spirituelles , dans de certains en-
droits de leur conversation qui les
embarrassent un peu , & dont
elles ne se tirent qu'apres avoir
donné beaucoup de plaisir . Enfin ,
Madame , il faut que vos Disciples
ayent la conversation galante , &
tout ce qui rend la societé agreable
& douce , sans que pour quelque
raison que ce soit , vous en receviez
aucun dont le visage & les discours
soient armez d'une severité ridicule .

Il doit avoir une fidelité entiere
parmy ceux de nostre Secte , c'est à
dire , qu'on se parlera sincерement

Juillet 1681.

B

& tendrement, sans façon & sans grimace, qu'on verra souvent ceux qu'on aimera, & que l'on évitera ceux qu'on n'aimera pas. On travaillera de concert & sans cesse, pour arracher les mauvaises maximes qui se sont glissées dans le monde, & l'on fera une guerre continue aux Sots, dont il sera permis de se divertir, quand par malheur on se rencontrera avec eux.

Je croy, Madame, que voila à peu pres les Loix qui seront nécessaires pour l'établissement, & pour le progrés d'une Secte si considérable. Si vous les approuvez, il sera facile d'y en ajouter quelques autres.

Vous jugez bien, Madame, que nous trouverons des contradictions. Tous les grands desseins sont difficiles, la plupart des Gens étant ignorans ou fibles, & ne jugeant des choses que par de certaines préven-

préventions, que la politique & la coutume ont mises dans l'esprit des Hommes; mais j'espere pourtant que nous trouverons assez de personnes éclairées, qui ne se laissent point surprendre à ces preventions, & qui seront bien aises de s'unir avec nous, pour ne plus s'assujettir à toutes les contraintes qui ne servent qu'à faire perdre les plus agréables momens de la vie. Ils ne se perdent que trop par des raisons qui ne dépendent pas de nous.

Si ce Projet vous agrée, je travailleray, Madame, de toutes mes forces à seconder vos desirs, & je croy que Solon, ny aucun de ces Philosophes qui ont travaillé pour établir le repos des Hommes, n'ont jamais esté si fameux que nous le serons un jour.

LA VIGUIERE D'ALBI.

Bij

Le Vendredi onzième de ce Mois, Monsieur le Maréchal de Grequy vint à la Connétable & Maréchaussée de France, installer Monsieur le Maréchal d'Entrées, qui n'avoit point encore pris séance en ce Siege. Ils s'étoient rendus auparavant à la Sainte Chapelle, où ils furent salués par Monsieur Trabit, ancien Greffier en Chef de la Connétable, qui leur présenta des Bouquets selon la coutume. Monsieur de la Girardière, premier & ancien Lieutenant du Prévost General, les accompagna avec les Gardes à la Table de Marbre du Palais, qui est le lieu de leur Jurisdiction. Estant sous le Dais dans leur Siege, avec Monsieur de Rodarel Lieutenant General, & Monsieur de Chone Lieutenant Particulier, assis à leur gauche,

che , ils furent complimentez par ce premier , & par Monsieur de la Fonds Procureur du Roy , qui eurent tout le succès qu'ils pouvoient attendre. Leur éloquence trouvoit une ample matière dans les actions de ces deux grands Capitaines , dont l'un ne s'est pas moins acquis de gloire sur Terre , que l'autre s'est rendu fameux sur Mer. Ensuite Messieurs les Maréchaux firent prêter le Serment à Messire François de Francini , Seigneur de Grand-maison , qu'ils receurent en la Charge de leur Prevost General , en la Ville , Gouvernement & Généralité de Paris & Isle de France , dont il a été pourvu par le Roy , après avoir exercé celle de Lieutenant Criminel de Robe Courte au Châtelet pendant vingt-quatre ans , avec une

integrité & un des-interessement égal au zèle qu'il a pour le service de Sa Majesté. Il est le Frere du Maistre-d'Hôtel du Roy qui porte son nom. Le Serment étant rendu, on luy mit en main Je Baston de Commandement, & il prit sa place à la teste des Prevost Generaux. Il estoit suivy de ses quatre Lieutenans. Monsieur de Riants Procureur du Roy du Châtelet, & de la Jurisdiction du Prevost General, assista à cette Ceremonie, ainsi que Monsieur Bachelier Conseiller à l'ancien Châtelet, & Contrôleur à faire les Montres de sa Compagnie. Cette action se passa avec tout l'éclat que la presence de Messieurs les Maréchaux luy pouvoit donner. Ils furent remenez avec les Gardes jusqu'à leurs Carrosses, par le même Monsieur de la Gendarriere.

Messire

Messire Crisante le Clerc , Baron de Sautray , que nous avons veu Conseiller au Châtelet, a esté pourveu de la Charge de Lieutenant Criminel de Robe-Courte , par la démission de Monsieur de Francini. Il est d'une des bonnes Maisons d'Anjou.

Peut-estre, Madame, serez-vous bien aise que je vous explique en peu de mots quelles sont les fonctions de cette Charge de Prevost General , qu'on appell- Grand Prevost dans les Provinces. Il a droit d'inspection sur tous les Prevosts Particuliers qui sont dans l'étendue de la Généralité de Paris , & est le plus ancien Prevost du Royaume. Il donne ses ordres pour la sûreté de la Campagne , & a pour cela des Brigades à cheval à tous les environs de la Ville. Il connaît de

tous les Cas Prevôtaux , & avoit même Jurisdiction dans Paris avant l'Ordonnance de 1670. Ce sont Messieurs les Maréchaux de France qui le reçoivent. Il a un Commissaire - Contrôleur à faire les Montres , un Assesseur , un Procureur du Roy , un Lieutenant à Pontoise , qui y réside avec douze Archers , quatre autres Lieutenans aux Brigades , cinq Exempts , & cent Archers. Il juge les Procés sans appel , & les peut juger dans tous les Présidiaux de son Ressort. Comme il est du Corps de la Gendarmerie , sa paye se prend sur le Trésorier des Guerres. Ses Archers ont sur leurs Hoquetons & Bandolieres , Fleurs-de-Lys , Soleils , Epée de Connétable , & Bastons de Maréchal.

Quant au Lieutenant Criminel
de

de Robe-Courte, qui est Lieutenant du Prevost de Paris, ses fonctions principales se font dans la Ville, & il est receu à la Grand'-Chambre. Il instruit les Procés sans Assesseur, & en son absence, ce sont les Lieutenans Particuliers du Châtelet, comme Assesseurs Criminels, qui font la Charge, ou le plus ancien Conseiller. C'est à luy à visiter les Lieux de la Ville & des Fauxbourgs qui sont sujets au desordre, & où se retiennent les Avanturiers & les Vagabonds. Sa Compagnie doit prêter main-forte à l'execution des Arrests de la Cour, & est composée de quatre Lieutenans de sept Exempt's, & de cent Archers, dont il a la nomination, Il peut connoistre des Crimes qui se commettent dans la Prvôté & Vicomté de Paris, dans

le temps qu'il fait sa Marche. Les Appellations ressortissent au Parlement, à l'exception des Cas Prevôtaux qu'il juge aussi sans appelle. Il n'a point d'autre Procureur du Roy que celuy du Châtelet, mais il a Commissaire & Contrôleur à faire les Montres de sa Compagnie. Il est payé par le Trésorier des Guerres, ainsi que le Prevôt General, estant comme luy du Corps de la Gendarmerie. Ses Archers sont Archers-Sergens au Châtelet, & portent sur leur Hoquetons & Bando-lieres l'Ecu de France avec Fleurs - de - Lys, & la Devise du Roy.

Il me reste à vous apprendre ce que c'est qu'estre Chevalier du Guet, & en quoy consiste sa Charge. Il est reçeu devant le Lieutenant Criminel du

du Châtelet , & préposé dans la Ville pour la rendre sûre pendant la nuit. Il a cent cinquante Hommes de pied , & quarante à cheval , quatre Lieutenans , un Guidon , huit Exempt^s , & plusieurs Sergens , qui commandent ses Escoüades Il doit , ou ses Officiers pour luy , faire le rapport sur le Régistre des Raports , au Greffe Criminel , de tout ce qui est arrivé la nuit , & peut assister au Jugement des Criminels pris par ses Archers , dans lesquels Procés il a toujours voix délibérative. L'instruction s'en fait par les Lieutenans Criminels , qui connoissent de ses Captures. Cette Charge , ainsi que celle de Lieutenant Criminel de Robe-Courte , est d'une tres-ancienne institution. Celuy qui l'exerce , a un Clerc

Clerc du Guet, un Contrôleur
& un Payeur, & ses Archers
portent des Etoiles sur leurs Ho-
quetons.

Je croy, Madame, que cét
éclaircissement vous suffira sur
toutes ces Charges. Je finis l'Ar-
ticle pour venir à notre Amy qui
a fait un second Voyage aux
Bords de la Seine, dans la char-
mante Vallée de Cléranton. Il
y a reveu la Salle d'Amour, dont
il m'avoit promis d'ajouter les
Ornemens qui luy tiennent lieu
de Tapisserie, à ceux de la Che-
minée, de la Croisée & des Por-
tes, que je vous marquay fort
au long dans ma Lettre du mois
d'Aoust dernier. Voicy de quelle
maniere il s'est acquité de sa
parole.

SUITE

❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀

S U I T E
D E L A D E S C R I P T I O N
D E L A S A L L E D ' A M O U R

D E C L E R A N T O N .

UNE Frise regne tout autour de cette agreable Salle, où sont des Armes de Famille entremêlées de Couronnes & de Festons, avec la Devise *Tout bien avienne*. Au dessous est une Corniche, soutenuë par huit Colonnes & quatre Termes; & plus bas, l'Histoire amoureuse & galante de feu Monsieur le Marquis de Riceys, Oncle à la mode de Bourgogne de Monsieur de Bufferolles, avec la Sœur aînée de Monsieur le Comte de Bregis qu'il

qu'il épousa. Cette Histoire est partagée en vingt-deux Tableaux, de la main d'un habile Peintre d'Italie. Il y a au dessous autant de Cartouches, où l'on voit diverses sortes d'Emblèmes & de Devises, à la gloire de l'Amour; & au bas sont de grands Rouleaux chargez de jolis Vers qui expliquent les desseins de ces Cartouches.

Je ne diray rien des Tableaux, sinon que l'Amant & la Maîtresse y sont représentez sous des Habits de Berger & de Bergere; qu'un rival desagreable qui traversa leurs amours, y est peint sous la figure d'un More; qu'un autre Rival aussi mal venu, mais plus temeraire & plus insolent, y paroist sous celle d'un Satyre; & qu'enfin toutes leurs aventure y sont déguisées de la même

me

me sorte, avec beaucoup d'art & d'esprit.

Les Cartouches dont je vous rendray un compte plus exact, sont toutes différentes dans leur structure & leurs ornemens. Il y en a quatre où sont contenus les quatre Ages, qui suivent le démèlement du Cahos.

La première, étaie *l'Age d'Or*, dans sa pleine liberté, avec ses graces, & ses douceurs. Ces mots sont au dessus, *Tout par amour*, & ces Vers dans le Rouleau d'en bas.

*Lors qu'Amour charme un Esprit
qui l'adore,*

*Ah qu'il est doux de pousser des
soupirs!*

*On diroit que pour luy l'Age d'or
vient d'éclore,
Ce ne sont que beaux jours, ce ne
sont que plaisirs.*

Icunes

*Jeunes beautez , qui commencez
d'apprendre*

*Qu'il est trop doux d'aimer pour
s'en pouvoir defendre ,
Aimez , aimez un feu si doux .
Et vous aurez toujours l'Age d'or
avec vous.*

La seconde Cartouche repre-
sente l'Age d'Argent , avec la con-
trainte & la retenuë qui l'accompa-
gnent. Ces mots sont au dessus ,
Tout par fleuretes , & ces Vers
dans le Rouleau qui est au des-
sous.

*Jeunes Beautez , qui passez vos
beaux jours ,*

*Avous faire conter l'ardeur de mille
amours ,*

*Que vous perdez de moments agree-
bles !*

*Laissez-vous toucher comme nous .
Si vous n'avez , quand vous estes
aimables ,*

Dieux

*Dieux ! en quel temps aimerez-
vous ?*

*Cessez, cessez d'estre Coquetes,
Un doux moment d'amour vaut dix
ans de fleuretes.*

On voit dans la troisième Cartouche, *l'Age d'Airain*, avec l'intérest qui y regne. Ces mots sont au dessus; *Tout par presens*, & ces Vers dans son Roulcau. *Belles, que l'intérest ne vous domine pas;*

*Il est honteux de vendre ses appas.
La tendre passion doit estre gene-
reuse,*

*Pour se rendre long-temps heu-
reuses,
Suivez donc purement les amou-
reuses Loix,*

*Vostre gloire est la nostre ;
Ayez plus d'égard mille fois
Au présent du cœur, qu'à tout
autre.*

On

On remarque dans la quatrième, *l'Age de Fer*, avec sa barbarie & ses violences. Ces mots sont au dessus, *Tout par force*, & ces Vers au dessous.

L'insolence a passé dans le degré suprême,

D'indignes libertez de l'amour sont l'effet,

Et sans presque dire qu'on aime,
Nous n'osons dire ce qu'on fait.

Belles, n'attendez pas qu'on en vienne à la force;

Avecque les froideurs faites plutost divorce.

CedeZ de bonne grace une place en vos cœurs,

Vous en aurez cent fois plus de douceurs.

Il y a un cinquième Rouleau au bas de la Croisée, qui contient ces autres Vers.

Pro

Profitez du temps qui vous presse,
Le bel Age fuit sans retour,
Et qui passe un jour sans ten-
dresser,

Peut dire avec regret, qu'il a perdu
ce jour.

Aimer en ses beaux ans, c'est pru-
dence & sagesse;

Mais quand trop tard on vient à
s'échauffer,

Au lieu de l'Age d'or qu'on trouve
en sa jeunesse,

On ne trouve pour lors que le Siecle
de fer.

Dans cinq autres Cartouches,
on voit parmy de beaux Païsa-
ges l'Amour representé de la ma-
niere dont les Poëtes le figurent.
Il est dans la première, comme un
Enfant ; dans la seconde, comme
un Chasseur, ou comme un Guer-
rier ; dans la troisième ; nud avec
un

un Flambeau à la main ; dans la quatrième , sur un Autel comme un Dieu ; & dans la dernière, au milieu de l'air , avec son Bandeau & ses aîles. Voicy les Vets qui accompagnent ces cinq Portraits.

*CedeZ, jeunes Beantez, à ce Dieu
trionphant ,
Et le suivez sans défiance ;
On ne le représente Enfant ,
Que pour en montrer l'innocence.*



*Rendez-vous à ses doux attraits ,
Sans crainte de la méfiance ;
Il ne s'arme d'Arc & de Traits ,
Que pour prendre vostre défense.*



*Son procedé charmant & beau
N'a rien qui choque, ny qui blesse ;
Il est nu, tenant un Flambeau ,
Pour marquer qu'il est sans finesse.*

Ie



*Je le vois déjà dans vos yeux,
Laissez-le entrer, prenez courage;
On ne le met au rang des Dieux,
Que pour enseigner qu'il est sage.*



*Ne faites point de luy de mauvais
jugement*

*Sur son bandeau, ny sur ses aîles;
Il n'est point leger pour les Belles,
Il les meine au Port feûrement.
Sans craindre donc le change-
ment,*

*Ou de tomber en quelque précipice,
Abandonnez-vous librement
Au doux espoir qu'il vous sera pro-
pice.*

*Ses aîles montrent seulement
Qu'il est prompt à rendre ser-
vice;
Et son bandeau, qu'il fert aveu-
glement.*

Dans

Dans quatre autres Cartouches, on voit des especes de Devises. L'une represente des Salamandres au milieu des flâmes, avec ces mots au dessus, *C'est nostre Elément.* Ces Vers sont dans le Rouleau.

*Les doux plaisirs n'ont point de
source plus féconde
Que l'ardeur des tendres amours;
Il en naît des transports les plus
charmans du monde,
Heureux qui peut brûler toujours!*

Il y a dans l'autre , des Aiguilles frotées d'Ayman , qui s'arrestent dès qu'elles sont tournées du costé du Nort. Ces mots sont au dessus, *C'est nostre repos* , avec ces Vers au dessous.

*Dans l'Objet que l'on aime, on trou-
ve tout aimable.*

On

On le regarde , il plaist , on en est
enchante;

Ce doux état tient le cœur arresté.

Que ce repos est agreable !

Comme Dieu l'on est immuable,
Vive cette felicité.

On apperçoit dans la troisiéme des Héliotropes qui se courbent du costé du Soleil suivant leur nature , avec ces mots , *C'est nostre panchant.* Ces Vers sont dans le Rouleau.

*Il n'est point sans tendresse
D'aimables , ny de doux momens;
Tous les autres plaisirs sont sans
délicatesse ,
A peine frapent-ils les sens.
Mais si-tost que l'on aime ,
Le moins d're des plaisirs est un plai-
sir extréme ,
Tout l'amoureux panchant
Est heureux & touchant.*

La

La quatrième est remplie de Papillons qui se vont brûler à la chandelle. Ces mots sont au haut, *C'est nostre plaisir* ; & ces Vers au bas.

*Si l'ame en secret est ravie
De sentir l'engageante envie
Qu'excite l'amoureux desir,
Ah que la suivre est bien un plus
charmant plaisir !
Eprouvez-le, chere Sylvie,
Vous aimerez l'amour cent fois plus
que la vie.*

Quatre differens Postes de gloire occupez par l'Amour, remplissent quatre autres Cartouches. L'un est un Trophée ; le second, un Trône ; le troisième, le Char du Soleil ; & le dernier, est le Ciel. Voicy les Vers qui accompagnent l'Amour, considéré

com

comme Vainqueur sur le Trophée.

*On ne voit rien dans l'Univers
Qui ne soit vaincu par ses armes;
Il met Hommes & Dieux aux
fers.*

Qui peut résister à ses charmes?

Voicy ceux qui sont faits pour
luy, considéré comme Roy sur
le Throne.

*Il est l'unique Roy des Cœurs,
Ils font sa gloire & son partage,
Il les comble de ses faveurs.
Quine luy rendroit pas hommage?*

Ceux-cy le regardent comme
Illuminateur, sur le Char du
Soleil.

*Il est le Soleil des Esprits,
Il les échauffe & les éclaire;*

Juillet 1681.

C

Son Charme en releve le prix.

A qui pourroit-il ne pas plaire?

Et ceux-cy, comme un Dieu
dans le Ciel.

N'est-il pas le Dieu des Plaisirs?
Et s'il a tout le soin possible
De satisfaire les desirs,
N'a-t-on pas tort d'estre insen-
sible?

On le trouve enfin dans cinq autres Cartouches, adoré de tout ce qu'il y a de Peuples, de Princesses, & de Divinitez dans le Monde, avec ces Vers dans les Rouleaux, qui s'adressent aux Belles comme les autres.

S'il n'est Mortelle, ny Mortel,
Dont il n'ait mis le cœur en flâme,
Pensez-vous qu'il soit naturel

D'em

D'empescher qu'il entre en vostre
ame ?



Si des Cœurs qui n'ont rien de bas,
Ont fait gloire de leur tendresse,
Connoissez que l'on ne doit pas
Le prendre pour une foiblesse.



Si des Ames pleines d'honneur
Passent au delà de l'estime,
Et s'échauffent de son ardeur,
Croyez-vous qu'aimer soit un
crime ?



Si vous le voulez contenter,
Imitez des Ames si belles;
Vous n'avez rien à redouter,
Ayant tous les Dieux pour mo-
dèles.



Vaine Raison, petite Liberté,
N'aspirez point à la victoire;

C ij

*Vous aurez cent fois plus de plaisir
& de gloire*

*A vous soumettre à la Divinité
Dont la Terre & le Ciel suivent la
volonté.*



*L'Amour, quand il luy plaist, peut
forcer à se rendre*

*Le Cœur qui se croit le moins
tendre;*

*Il n'en est point qui ne soient faits
pour luy.*

*Renoncez donc au soin de vous
défendre.*

*Puis qu'il faut leur ceder, pourquoy
vouloir attendre,*

*Et remettre à demain, ce qu'on peut
aujourd'huy ?*

Tant de jolis Madrigaux em-
ployez par tout dans cette Des-
cription, n'empescheront point
sans doute que vous n'en voyiez
encor

encor un avec plaisir. Je vous l'envoye mis en Air par monsieur Deleval. La beauté de cet Air, quoy que fait in promptu, vous doit convaincre de celle des Pieces ausquelles il donne la dernière main. Les Paroles sont de monsieur Mallement de Mesfange.

AIR NOUVEAU.

*T*rcis attendant sa Bergere,
*D*isoit sur la Fougere
*A*upres de ses Moutons paissans,
*V*iens donc sur la verdure;
*A*h que le temps me dure!
*A*h que les maux que j'endure sont
grands!
*A*h qu'ils sont grands les tourmens
que je sens!

J'ay à vous apprendre le Ma-
 C ii

riage qui s'est fait en Perigord le septième de ce mois, de messire Antoine Joumard, Chevalier, Marquis de Chabans S. Preüil, Maréchal des Camps & Armées du Roy, avec Mademoiselle Susanne de Losse, Fille d'une Sœur de monsieur le Maréchal Duc de Navailles, qui avoit épousé monsieur le Marquis de Losse, & Cousine germaine de Madame la Presidente le Cogneux. La Maison de Losse est une des anciennes de cette Province, aussi bien que celle de monsieur le Marquis de Chabans S. Preüil qui est l'aîné de la sienne. Cette dernière tire son origine des Comtes de Poitiers. Un Cadet de S. Guillaume, Duc d'Aquitaine, ayant vendu tous ses Biens pour aller avec S. Louis à la Conquête de Terre-Sainte, se

se maria au retour de ce Voyage à une Héritière de Perigord, & c'est de là qu'est venue la Maison de Chabans. Celuy dont je parle est un Gentil-homme bien fait, qui a beaucoup d'esprit & de mérite, & qui s'est signalé en divers Emplois pendant quinze Campagnes dans les Armées d'Allemagne, Flandres, Italie & Catalogne. Il fut fait Prisonnier de guerre dans le Royaume de Naples, avec Henry de Lorraine Duc de Guise, & y demeura vingt-deux mois avec monsieur de Fourbin, Commandant de la Premiere Compagnie des Mousquetaires. Les Mémoires de Guise en font foy. Il s'est trouvé en plusietirs Batailles rangées, & estoit à la Prise de Philippsbourg où Monsieur le Prince

acquit tant de gloire. Cet illustre General luy avoit donné à commander cinq cens Hommes des Enfans perdus , & il fit si bien son devoir , qu'il n'en ramena que douze. Il fut blessé en cette rencontre. Sa Majesté le fit Maréchal de Camp au mois de Decembre 1652. & il a servy en cette qualité dans les derniers Mouvemens de Guyenne , sous monsieur le Comte d'Harcourt, & sous monsieur le Duc de Candalle. Il est Neveu du Brave Saint Preüil , qui a été Gouverneur d'Arras.

On m'a conté depuis peu les circonstances d'un autre Mariage dont je croy devoir vous faire part. Un Cavalier fort bien fait, & de tres-bonne Maison , apres avoir employé sept ou huit ans à visiter toutes les Cours de l'Europe,

rope , arriva un soir à une Ville éloignée du Lieu de sa naissance environ de trente lieuës. Une Fille des plus qualifiées du Païs, s'estoit mariée ce mesme jour. Il y avoit grande Assemblée chez son Pere , qui estant des mieux alliez de la Province , avoit prié de la Nôce quantité de Personnes considérables de l'un & de l'autre Sexe. Le Bal devoit suivre le Soupé ; & comme en ces sortes d'occasions il est naturel d'estre curieux , le Cavalier à qui on conta la chose , resolut de prendre un masque , & d'aller estre témoin de la joye des Mariez. L'heure estant venue , il se déguisa , & se mesla parmy quelques autres qu'il vit entrer aussi déguisez. La Compagnie luy parut fort belle. Il la trouva composée de plusieurs Dames

qui avoient toutes beaucoup de
brillant. Il examina la Mariée,
qui ayant de grands agréments
par elle-même, en recevoit de
nouveaux de l'ajustement où elle
estoit ; mais rien ne le surprit
tant qu'une jeune Brune d'un
teint admirable. Si-tost qu'il l'eut
apperçue, il n'eut plus d'yeux
que pour elle. Il la regarda long-
temps avec un plaisir inexpri-
mable ; & quand on la fit dan-
cer, il fut si charmé de la beau-
té de sa taille qu'il vit alors tou-
te entiere, que dans la preven-
tion où il se trouva pour elle,
quand elle n'eust eu aucune a-
dressé à la Dance, il luy eust
donné tout l'avantage du Bal.
Comme on écoute volontiers les
Masques, il s'approcha de cet-
te aimable Personne, & l'enga-
gea dans une conversation agree-
ble

ble qu'elle soutint avec une finesse d'esprit quiacheva de le perdre. Le Bal estant tout prest de finir, il la quitta pour s'informer de son nom. On luy apprit qu'elle estoit Fille d'un Gentilhomme qui demeuroit à trois lieuës de là, que l'occasion de cette Nôce l'avoit fait venir chez une Parente qui la devoit garder quelques jours, & qu'ensuite elle retourneroit chez son Pere. Le Cavalier se sentit frapé de la plus vive douleur quand on luy nomma le Gentilhomme. C'estoit l'Ennemy mortel de sa Maifon, & un de ces intractables Ennemis, à qui on parle inutilement de paix. Il possedoit une Terre dans le voisinage du Cavalier, & c'estoit la source des longs démeslez qui avoient broüillé les deux Familles. La haine, deve-
nuë

nuë hereditaire dans l'une & dans l'autre depuis plus de soixante ans , avoit causé de fort grands malheurs , & jamais division ne s'estoit entretenuë avec tant d'aigreur. Ces raisons ne pûrent rien sur l'amour du Cavalier. La Belle , quoy que Fille de son Ennemy , luy parut toujours la plus aimable Personne qu'il eust jamais veuë , & tous les efforts qu'il fit pour l'arracher de son cœur , ne servirent qu'à l'y mettre plus avant. Elle eut toutes ses pensées pendant la nuit , & il ne put se resoudre à quitter la Ville tant qu'elle auroit à y demeurer. Le lendemain il l'attendit dans l'Eglise où il apprit qu'elle alloit tous les matins , & en luy trouvant la mesme beauté , il eut le plaisir d'admirer la modestie qui tenoit ses yeux aussi arrestez que

que son esprit sembloit recueilly. Il la regarda sans qu'elle y prist garde, & continua de cette sorte à nourrir sa passion, jusqu'à ce qu'il sçeut qu'elle estoit partie. Il se rendit aussitost chez luy, pour donner ordre à son Bien que la mort d'un Frere arrivée depuis un an, avoit beaucoup augmenté. C'estoit son Aîné qui le laissoit unique Heritier de la Maison. Les soins qu'il fut obligé de prendre pour le reglement de ses affaires, n'empescherent point qu'il ne songeaist sans cesse à la Belle. Rien ne le touchoit plus fortement. Il conta son avantage à un Amy tres-attaché à ses intérêts, & luy ayant peint la grandeur de son amour, il le pria d'aller faire au Gentilhomme la proposition de son Mariage, qui assoupiroit tous leurs différens.

Cet

Cet Amy , ravy de contribuer à un accommodement si souhaité, se fit un plaisir de cet employ , & se flata d'autant plus de réussir, que le Cavalier restant seul de sa Famille, l'union qu'il recherchoit, étoufoit entierement la cruelle haine qui les divisoit depuis si longtemps. Il alla trouver le Gentilhomme de qui il estoit connu, passa chez luy comme revenant d'un plus long voyage , & apres plusieurs loüanges données à la Belle qu'il trouva toute charman- te , il demanda si on luy vouloit permettre de luy chercher un Mary. L'offre n'ayant point dé- plû , il fit le portrait d'un Cava- lier , riche , de bonne naissance, spirituel , parfaitemeht honneste Homme , & qui se contenteroit de ce qu'on voudroit donner. Une proposition si avantageuse fut

re

reçeuë de la maniere du monde la plus agreable. On le pria de travailler sérieusement à cette affaire ; mais quand il vint à nommer l'Amant , il trouva le Pere incapable de raison. Il eut beau luy dire que le Cavalier éstant party dés ses plus jeunes années, pour de longs voyages qui l'avoient toujours tenu hors de France , il n'avoit aucune part aux vieilles querelles qui luy faisoient prendre de l'aversion pour luy ; qu'il ne s'offriroit jamais une occasion si favorable de les terminer glorieusement ; que les belles qualitez de celuy qu'il proposoit rendoient le party doublément considerable , & qu'il seroit condamné de tout le monde de vouloir rendre éternelle une inimitié qui n'avoit déjà produit que trop de méchans effets.

Ces

Ces raisons , quoy que tres-fortes , ne pûrent rien sur le Gentilhomme. Il demeura inflexible , & l'Amy partit sans avoir rien obtenu. Ce mauvais succès ne rebuua point le Cavalier. Il son-gea touûjours à se rendre heu-reux , & sa passion s'augmentant par les obstacles, luy fit employer l'adresse pour les surmonter. Le dessein qu'il prit fut un peu bi-zarre. Il avoit combu à Rome un Abbé de qualité avec qui on luy trouvoit beaucoup de rapport de traits. Il resolut d'aller sous son nom chez le Pere de la Belle , & pour le mieux ébloüir , il instrui-fit deux de ses Amis de ce qu'ils auroient à faire pour luy estre utiles dans le personnage qu'il vouloit joüer. La force de son amour ne soufrit point de retar-dement. Il partit en mesme temps vestu

vestu en Abbé, & ne mena avec luy qu'un Valet de Chambre. Estant arrivé au lieu où le Gentilhomme avoit sa Terre, il alla descendre à une méchante Hôtellerie, denuée de tout, & fort mal-propre à recevoir des Gens comme luy. Il feignit d'estre malade, & sous pretexte de quelques besoins, apres qu'on luy eut nommé le Gentilhomme, il luy envoya faire compliment. Le nom qu'il prenoit estant fort connu par les grandes Charges que ceux de cette Maison avoient toujours euës en Cour, le Gentilhomme ne manqua point à le venir tirer de l'Hôtellerie, pour le conduire chez luy, où il luy donna un Apartment fort agreable. Le faux Abbé qui vouloit n'estre malade qu'autant qu'il falloit pour ne pas quitter si-tost un Lieu tout

tout charmant pour luy , affecta une langueur qui en l'empêchant de poursuivre son voyage , ne l'obligeoit pas à garder le Lit. Ainsi il en estoit quitte pour quelques fausses foibleesses , qu'il feignoit d'avoir de temps en temps , & on en usoit de si bonne grace , qu'il ceda sans peine aux prieres qu'on luy fit de demeurer chez le Gentilhomme , jusqu'à un entier rétablissement de sa santé. On l'y regardoit comme Fils d'un Homme tres-consideré du Roy , & ses manieres honnestes engagoient d'ailleurs si fort , qu'en tres-peu de jours il se fit aimer de tout le monde. D'un autre côté son Valet de Chambre qu'il avoit instruit , joüoit admirablement son rôle. Il peignoit son Maistre le plus accompli des Hommes , & n'en disoit rien d'avantageux que le faux

faux Abbé ne confirmât en faisant paroître un fort grand merite. Vous jugez bien que son soin le plus pressant fut d'entretenir la Belle. Il n'en perdit point l'occasion, & comme il avoit beaucoup d'esprit, & des complaisances dont rien n'approchoit, il eut bien-tost gagné son estime. Cependant les deux Amis qui avoient promis de le servir, vinrent chez le Gentilhomme, & témoignant une fort grande surprise d'y trouver le faux Abbé, ils firent entr'eux la Scene, dont ils estoient demeurez d'accord. Ils luy demanderent des nouvelles de son voyage de Rome, le mi-rent sur les avantages de la Maison dont il se disoit, luy parlerent du revenu de son Abbaye, & il répondit si juste à tout sans s'embarasser un seul moment ; qu'on

qu'on eût crû que le hazard avoit fait la chose , & qu'il estoit véritablement l'Abbé dont il empruntoit le nom. Ses Amis partirent , & deux jours après s'étant trouvé dans un teste à teste , il dit à la Belle , que quoy qu'il fût mal-seant à un Abbé de faire une déclaration d'amour , ses dessins estoient si legitimes , qu'il ne demandoit que son agrément pour luy faire voir jusqu'où alloit le pouvoir qu'elle avoit acquis sur luy ; qu'il estoit prêt à quitter ses Benefices , & que peut-estre elle trouveroit en l'épousant assez d'avantages pour se croire heureuse , si elle compoit à quelque chose le plaisir d'estre aimée parfaitement. La surprise où ce discours mit la Belle , luy causa un si grand trouble , qu'elle ne sçeut que répondre.

dre. Sa rougeur parla pour elle, & le faux Abbé qui crût l'entendre en tira un bon augure. Comme elle doutoit qu'il luy parlât tout de bon, il eut besoin plusieurs fois de luy repeter la même chose avant qu'il pût l'obliger à dire, qu'elle suivroit le choix de son Pere, qui estoit le maître de ses volontez. Charmé d'un aveu si favorable, il alla trouver le Gentilhomme, & luy expliquant le dessein où il estoit, il luy fit connoître qu'il n'avoit jamais eu d'inclination pour le party de l'Eglise, qu'il ne l'avoit embrassé que par complaisance, n'ayant osé refuser deux Benefices qu'on luy avoit fait donner dès son plus bas âge; que pouvant disposer de l'un, qui estoit de quatre mille livres de revenu, il alloit le résigner à un de ses Fils; que quoy que

que le Roy nommât à l'autre , il ne desesperoit pas d'obtenir son agrément pour ce même Fils , si l'on pouvoit se resoudre à tenir son Mariage secret jusqu'à la mort de son Pere ; qu'il estoit si vieux , qu'il ne pouvoit pas encore vivre long-temps , & qu'une année ou deux de constrainte luy épargneroient ce qu'il devoit craindre de sa colere , s'il se déclaroit imprudemment. Tout cela fut dit avec tant de marques d'amour pour la Belle , que le Gentilhomme se laissa toucher.. Il fut éblouï de la qualité du Gendre qu'il devoit avoir , & pressé par cét Amant dont le merite estoit fort persuasif , il conclut le Mariage , apres que le Cavalier eut fait tout ce qu'il fallut pour la resignation du Benefice. Le Gentilhomme le crût tellement de bonne

bonne-foy , qu'il ne voulut point attendre à le rendre heuerux , qu'on eût receu réponse de Rome. On observa les formalitez essentielles , mais avec tant de secret , qu'il n'y eut que deux Domestiques d'un zele éprouvé , à qui on donna connoissance de l'affaire. La Belle qui ayant le goût tres-delicat , avoit infiniment de l'estime pour celuy qu'on luy faisoit épouser , se trouva la plus contente du monde par ce Mariage. Le Cavalier l'adoroit , & l'honesteté qu'il faisoit paroître , à tous ceux de sa Famille , luy en gagna si bien tous les cœurs , que le Gentilhomme ne pût s'empêcher de dire souvent , que s'il l'avoit bien connu , il l'auroit choisi par le seul mérite de sa Personne , quand il n'auroit eu d'ailleurs aucune distinction qui eût demandé la préfér-

préférence. Le Cavalier vivoit avec luy d'un air si respectueux & si soumis, qu'à force de déferences il eut tout pouvoir sur son esprit. Les Lettres de Rome qui arriverent quelque temps après, sembloient apporter quelque embarras; mais le Cavalier ménagea la chose avec tant d'adresse, que par les mêmes raisons qui faisoient cacher son Mariage, il fit reculer la prise de Possession. Je pourrois icy embellir l'Histoire, en vous disant que pendant l'absence du Cavalier qui auroit rendu quelques visites dans le voisinage, un des Parens de l'Abbé, ou l'Abbé luy-même, à son retour d'Italie, eût été mené chez le Gentilhomme, qui se connoissant dupé, auroit pu craindre de s'estre donné un Gendre indigne de luy; mais cela n'arriva point, & le fait

fait dont il s'agit a dans ses vrayes circonstances assez de choses extraordinaire pour n'avoir aucun besoin qu'on luy en preste de fausses. Le Cavalier qui ne cherchoit qu'à se découvrir, redoubla ses soins pour gagner entièrement l'amitié du Gentilhomme. Dés qu'il se connut assez bien dans son esprit pour se hazarder à luy dire son secret, il luy parla d'une grace qu'il le prioit de luy accorder, comme une chose qui pouvoit le rendre beaucoup plus heureux. Le Gentilhomme luy ayant promis tout ce qu'il voulut, il ajoûtra qu'il avoit appris l'inimitié qui regnoit depuis long temps entre sa Famille & celle d'un Cavalier qu'il avoit connu à Rome, & avec lequel une assez longue habitude luy avoit fait faire la plus tendre liaison ; qu'estant re-

juillet 1681.

D

venu avec luy en France, il estoit témoin que ses premiers soins en arrivant, avoient été de chercher à faire finir leur division; que pour cela il avoit voulu épouser sa Fille; que le refus de le recevoir dans son Alliance ne l'ayant point rebuté, il l'avoit prié de venir chez luy sous quelque prétexte; que ce voyage fait à sa priere, avoit été cause du bonheur qu'il possedoit, & que le devant en quelque façon à son Amy, il s'accuseroit d'ingratitude, s'il s'employoit lâchement à obtenir pour luy une chose dont il estoit sûr qu'il le croiroit digne quand il luy seroit connu. Comme en ces occasions on peut se jouer sans honte, quoy qu'il parlât de luy même, il fit un Portrait du Cavalier qui en donnoit bonne opinion. Le Gentilhomme luy répondit

répondit un peu froidement que c'estoit assez qu'il eût promis ; que l'estimant autant qu'il faisoit , il se résolvoit à faire pour luy ce qu'il n'auroit fait pour aucun autre ; mais qu'il le prioit de luy donner quelques jours pour se préparer à l'accord qu'on souhaitoit. Le Cavalier ne le pressa point , & se contenta de mériter par mille devoirs la complaisance qu'il luy laissoit esperer. Enfin l'occasion s'estant présentée de proposer de nouveau l'accommo-
dement , & le Gentilhomme luy ayant marqué qu'il avoit vaincu sa répugnance , le Cavalier se jeta à ses genoux , & luy décou-
vrit la tromperie. Jamais surprise n'e fut égale à la sienne. Il regardoit à ses pieds un Gendre qu'il estimoit. Son bien , sa naissance , & ses belles qualitez , tout par-

D ij

loit pour luy ; mais le dépit de se voir dupé de sa bonne-foy , luy donnoit un air chagrin , qu'il accompagna d'un long silence. Le Cavalier prit ce temps pour prévenir les reproches qu'il pouvoit luy faire à l'égard du Benefice. Il luy dit qu'avant que la mort de son Aîné luy eût laissé le Bien qu'il avoit , l'Abbé sous le nom duquel il estoit entré chez luy , l'avoit assuré vingt fois qu'il luy en feroit la démission , s'il vouloit quiter l'Epée , & qu'estant Amis au point qu'ils l'estoient , il ne doutoit point qu'il ne luy tinst parole avec joye en faveur de son Beaufrère. L'Abbé dont il luy parloit , estant alors à Venise , devoit revenir en France quelques mois après. Le Gentilhomme fit dans ce moment les refléxions qui estoient à faire. Le Cavalier

Cavalier meritoit beaucoup. L'Affaire estoit terminée. C'étoit l'Epoux de sa Fille, & il trouvoit dans son Alliance tous les avantages qu'il auroit pu souhaiter. Il se rendit à tant de raisons, & luy témoignant tout de nouveau beaucoup de joye de son Mariage, il le déclara dès le lendemain par un superbe Regal donné à tous ses Amis. Vous jugez bien que le Cavalier ne manqua pas de demander à la Belle si elle se souvenoit d'un Masque qui l'avoit entretenuë fort longtemps dans un Bal de Nôces. Cette Avanture fit fort raisonner sur le pouvoir de l'Amour, qui, quand il luy plaist, sc'ait réunir les cœurs les plus divisez, & qui vient à bout de ses entreprises par des moyens qu'il peut seul imaginer.

J'oubliay à vous dire le dernier

D iij

mois que Mr d'Ormoy, tres-digne Fils de Monsieur Colbert , s'estoit rendu à l'assemblée de l'Academie des Sciences qui se tient deux fois toutes les semaines , dans une des Salles de la Bibliotheque du Roy , ruë Vivienne ; sçavoir , tous les Mercredis , pour y parler de Physique ; & les Samedis , pour y traiter de Mathematique , d'Astronomie , &c. Messieurs les Mathematiciens l'entretinrent d'abord sur les avantages des principales découvertes qui ont esté faites depuis qu'on a étably cette illustre Compagnie , & particulierement sur la methode de connoître la Longitude qu'on a pratiquée en plusieurs endroits du Royaume , à Cayenne en Amerique , & en Dannemark par Ordre de Sa Majesté ; & en plusieurs autres endroits du monde ,

de , suivant la curiosité des Astro-nômes. Messieurs Picard , Ri-cher , & de la Hire , qui sont de ce Corps , ont travaillé à ces ob-servations , & continüent encore chaque année à y travailler. Pen-dant les voyages qui ont été faits pour ce sujet , Monsieur Cassini est toujours demeuré à l'Obser-vatoire de Paris , pour faire aussi des observations en même temps que ceux qui estoient en Cam-pagne. Elles sont toutes si justes , qu'on peut s'assurer dans la Lon-gitude à quelque distance que ce soit de cent toises ; ce qui n'est rien sur la grandeur du Globe de la Terre. Il entretint à son tour Monsieur d'Ormoy sur la dernière Comète , dont il a fait imprimer une Dissertation fort sçavante , & remplie de toutes les observations que l'on a pu

D ^{iiiij}

80 M E R C U R E
faire à l'Observatoire. Ce Traité
a été très-favorablement receu
de Sa Majesté & de toute la
Cour. On ne voulut point par-
ler dans cette Séance sur les
Sujets que l'on s'estoit proposez,
qui estoient des plus profondes
Meditations de Geométrie, dont
Messieurs Blondel & de la Hire
entretiennent ordinairement la
Compagnie; & comme il restoit
fort peu de temps, Messieurs
Perrault, Dodard, & du Ver-
ney, firent voir au même Mon-
sieur d'Ormoy de nouvelles dé-
couvertes d'anatomie, principa-
lement sur l'Oüye, où le dernier
a fort travallé. Ensuite, Mon-
sieur Mariotte luy expliqua quel-
ques particularitez d'un Traité
des Couleuts qu'il fait imprimer,
& qui est un des plus beaux
Ouvrages qui ait paru depuis
plusieurs

plusieurs Siecles. Il y rend raison d'une infinité d'apparences dans les Couleurs dont jusqu'à présent on n'avoit point sc̄cu les causes. Après cela, Monsieur du Clos Medecin & Chimiste, l'entretint de plusieurs admirables expériences de Chimie, où Messieurs Bourdelin & Borelli ont tres-bonne part. Monsieur d'Ormoy prit d'autant plus de plaisir à entendre ces Messieurs, que quoy qu'il soit encore dans un âge fort peu avancé, il a des lumieres surprenantes, & sc̄ait à fond tout ce qui regarde sa Charge de Surintendant, & d'Ordonnateur General des Bâtimens du Roy, laquelle demande qu'on soit consommé dans beaucoup de connoissances. Voilà, Madame, ce qui se passa dans cette docte & celebre Académie le jour

D w

que Monsieur d'Ormoy l'honora de sa présence. Vous sçavez, je croi, qu'elle doit son établissement & ses progrés à Monsieur Colbert, à qui l'Etat, les Sciences, & les beaux Arts, sont si redevables. Ceux qui la composent sont,

Moderateur.

Monsieur Carcavi.

Mathematiciens, & Astronomes.

Monsieur Huguens.

Monsieur Blondel.

Monsieur Cassini.

Monsieur Picart.

Monsieur de la Hire.

Monsieur Roëmer.

Physicomathematicien.

Monsieur Mariotte.

Medecins Chimistes & Physiciens.

Monsieur du Clos.

Monsieur

Monsieur Perrault.

Monsieur Dodart.

Monsieur Borelly.

Monsieur du Verney.

Monsieur Bourdelin.

Secretaires.

Monsieur Galloys.

Monsieur du Hamel.

Vous vous plairiez sans doute , si je vous nommois tant de Scavans , sans vous parler d'eux en particulier.

Monsieur Carcavi est Intendant de la Bibliotheque du Roy , & scéait beaucoup de choses à fond. Il a été dépositaire de ce que les plus Doctes de l'Europe ont eu de plus rare , ayant souvent été leur Arbitre. Ainsi son nom sera immortel dans les Lettres de Messieurs Descartes , Paschal ,

84. MERCURE
chal, Fermat & autres Sçavans
de notre siecle.

Monsieur Huguens a découvert l'Anneau de Saturne, & un de ses Satellites. Nous avons un Livre de luy, *De Horologio Oscillatorio*, ou *la Pendule*, qui est un des plus beaux Ouvrages, & des plus sçavans qui se trouve parmy les Geomteres.

Monsieur Blondel est Maréchal des Camps & Armées du Roy, & a eu l'honneur d'enseigner les Mathematiques à Monseigneur le Dauphin. Il a donné au Public un Cours d'Architecture, avec les Resolutions des quatre principaux Problèmes de cette Science, & plusieurs autres Livres.

Monsieur Cassini estant à Bologne, passoit déjà pour le premier Astronome de son siecle. Il y a fait imprimer plusieurs

plusieurs Traitez, & entre autres un des Satellites de Jupiter, & leurs Ephemerides, la Découverte des deux Satellites de Saturne, outre celuy de M. Huguens. Il a depuis donné au Public un Planisphere, & un Livre sur la dernière Comète de 1680. & 1681. Les Tables qu'il a dressées du mouvement des Satellites de Jupiter, qui sont les Lunes de cette Planète, se trouvent si justes, que par le moyen de leurs Eclipses qui arrivent très-souvent, on peut trouver la Longitude sur la Mer en voyageant, pourvu que l'on scache l'heure où l'on observe l'Eclipse.

Monsieur Picard s'occupe ordinairement aux Observations Astronomiques, & a fait imprimer son Voyage à Uransbourg en Danoemarck. Il y a mis toutes les

les Observations celestes qu'il a faites au mesme endroit que Tacobrahé. Il a encor donné au Public *la Mesure de la Terre*.

Monsieur de la Hire peut estre appellé Geomettre par excellence. Il a donné deux Traitez des Coniques , dans lesquels sur ses nouveaux principes , il a montré & rendu facile cette Partie de la Geometrie qui estoit la plus difficile , ainsi qu'elle est la plus noble , & en 1679. il a enrichy cette Science par son Livre intitulé , *Nouveaux Elémens des Sections Coniques , les lieux Géométriques, la Construction, ou Effectuation des Equations*.

Monsieur Roëmer a fait construire deux admirables Machines à rouës. La premiere fait voir dans un moment le mouvement des Planetes , & leurs aspects pour

pour les années, & les jours que l'on souhaite. On découvre par la seconde, l'an, le jour, & l'heure que toutes les Eclipses sont arrivées, & celles qui arriveront. Il a fait paroistre une tres-grande vivacité dans les choses qu'il a imaginées, & s'est beaucoup perfectionné dans l'Académie des Sciences, composée de tant de sçavans Hommes. Il est retourné au Nort où il est né, le Roy de Dannemark ayant souhaité de le revoir.

Monsieur Mariotte a l'esprit aussi fecond que penetrant. Il sçait si bien joindre la Physique aux Mathematiques, que rien ne luy échape. Il a fait imprimer trois Livres touchant l'organe de la Vision, un Traité du Nivelllement, un autre du choc des Corps, un *Essay de Logique*, & trois autres

tres petits Traitez ou *Essais de Physique* ; de la vegetation des Plantes, de la nature de l'air, du chaud, & du froid. Il a aussi composé un Traité des Couleurs, qu'on aacheve d'imprimer.

Monsieur du Clos a fait deux Traitez ; l'un *des Eaux minerales de France* ; & l'autre, *des Sels*.

Monsieur Perrault est un Homme universel. Il a donné le *Vitrue François*, avec de tres-sçavantes Annotations, & une docte Explication des termes qui avoient arresté tous les Commentateurs de ce Prince de l'Architecture Romaine. Il a aussi fait imprimer trois Traitez intitulez *Essais de Physique* ; du Bruit, de la mécanique des Animaux, & de la circulation du Sang.

Monsieur Dodard a fait le *Projet des Plantes*.

Mon

Monsieur Borelly fait de tres-bons Verres objectifs pour les Télescopes, ou grandes Lunettes d'approche. Celle qu'on voit à présent à l'Observatoire, est de son travail. Cette Lunette a soixante & dix-sept pieds de longueur.

Je vous ay déjà parlé de monsieur du Verney & de M. Bourdelin, en vous disant que l'un a fort travaillé aux nouvelles Découvertes d'Anatomie, & que l'autre a bonne part aux expériences de Chimie qui ont été faites.

Monsieur Galloys a l'esprit tres-vif, & tres net. Il a dit de tres-belles choses en peu de mots, & intelligiblement, dans les Journaux des Scavans qu'il a composez depuis le 4. Janvier 1666. jusques au 17. Decembre 1674. Mon

Monsieur du Hamel fit imprimer l'an 1670. quatre Volumes qui enrichissent la Philosophie, & qui valent presque tout ce que l'Antiquité a produit sur ce sujet. En voicy les noms. *De Corporum affectionibus*, en deux Volumes; *De Corpore animato*, & *De mente humana*. Il nous a donné cette année cinq Volumes qui ont pour titre, *Philosophia vetus & nova ad usum Scholæ accomodata*.

On a imprimé sous le nom de toute l'Académie, une partie de l'Histoire des Animaux. Elle contient leur anatomie, &c.

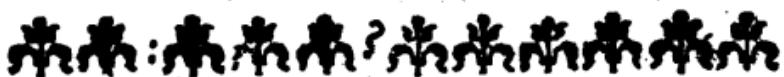
Vous voyez, Madame, qu'en-
cor que je vous écrive depuis
cinq années, j'ay toujours quel-
que chose de nouveau à vous
mander, non pas à l'égard de ce
qui arrive chaque jour, & qu'on

ap

appelle Nouvelles , mais à l'égard de ce qui estoit déjà étably en France depuis fort longtemps. Cela doit faire admirer le pouvoir , les bontez , & la magnificence du Roy , aussi bien que les soins de ses vigilans Ministres.

Voicy deux Réponses, l'une en Prose, & l'autre en Vers, sur l'explication qu'une Dame a demandée de la fin d'une Lettre qu'un de ses Amis luy a écrite, où elle a trouvé ces mots. *Adieu , Madame , si je voulois vous dire la centième partie de ce que je pense , je n'aurois pas assez de papier*

Ce trait vous dira le reste.



A MADAME ***

Quand vous demandez, Madame, ce que veut dire le trait dont vous témoignez estre inquiete, ce n'est point que vostre cœur empruntant le secours de vostre esprit, ne vous l'ais déjà apris, mais vostre modestie vous fait soupçonner ces deux interprètes, & vous craignez qu'ils ne soient d'intelligence à vous abuser. Je voudrois pourvoir dissiper ce doute & vous confirmer dans les sentiments que l'amour vous doit donner, car je ne puis me taire sans crime, quand vous employez le Dieu Mercure pour me forcer à parler. Je ne m'expliqueray cependant que par une Fable, que vostre cœur, si je ne trompe

trompe, ne manquera pas de s'appliquer. Elle servira à vous faire voir qu'on doit aimer quand on est aimée.

Le jeune Daphnis avoit de l'amour pour Euristée, la Nymphe en avoit pour luy, & quoys que tous deux fort spirituels, ils ne scavoient point les sentimens l'un de l'autre. Euristée estoit modeste, Daphnis timide, & aucun de deux ne se déclaroit. Daphnis se plaignant un jour de la cruelle contrainte où le respect l'obligoit des vivre, l'Amour s'offrit à ses yeux dans son équipage accoutumé, & luy fit quelques reproches de ce que son secours estant nécessaire à tous ceux qui aiment, il ne songeoit point à l'implorer. Daphnis se montra tout prest à se ranger sous ses Loix, pourvu qu'il luy fournist un moyen de faire connoistre à Euristée qu'il

qu'il l'aimoit, sans luy rien dire de sa passion. Hé-bien, dit l'Amour, prends un Trait dans mon Carquois, & le fais porter à Euristée par les Vents. Il suffit que j'ay disposé son cœur à te trouver à son gré. Elle a de l'esprit, & comprendra mieux par ce Trait l'amour que tu as pour elle, que si tu luy en faisois la plus touchante déclaration. Pour reconnaissance de ce bienfait, sois luy fidelle.

Daphnis crut l'Amour. Il envoya aussi-tost ce Trait à son aimable Euristée, & employa ces paroles à la fin d'un Billet qu'il y joignit.
 Adieu, charmante Euristée. Si je voulois vous dire la centième partie de ce que je pense, je n'aurois pas assez de papier,

————— Ce Trait vous dira le reste.

Si ce Trait, Madame, vous a fait

fait entendre ce que represente cette Fable, ne dedaignez pas de faire voir que je ne suis pas trompé, & que vous scavez que j'aspire au bonheur de vous prouver que je suis le plus fidelle, & le plus passionné de vos Serviteurs.

A. D. B. D.

Il paroist que l'Autheur de cette Lettre a interest que la Dame demeure persuadée de son Explication. L'autre Réponse sur ce même Trait est d'un caractère fort différent. Vous la trouverez dans les Vers qui suivent.

*** *** *** *** *** *** *** *** ***

A LA BELLE CLORIS.

Sur la demande que propose
Dame

Elle me semble, adorable Cloris ,

Estre en peine de peu de chose.

De moins , je n'en vois pas le fin;
Son Ami se trouvoit au bout de son
Latin ,

Il ne sçavoit plus que dire.

Au lieu d'un & cetera ,

Il a mis ce trait pour rire ,

Et je pense que voila

Ce que l'on peut sur cela

Le plus justement écrire.



Ce n'est pas que ce trait ne souffre
un autre tour ,

Et qu'un Faiseur de Commentaire
Qui chercheroit à plaire ,

N'en puisse faire un trait , ou d'es-
prit , ou d'amour ;

Un trait d'amour pour l'amoureux
silence

Que

Que le respect impose à qui sçait
bien aimer,
Quand on est prest d'expliquer ce
qu'on pense;
Un trait d'esprit, qui porte à su-
primer
Ce qu'un autre Ecrivain, de moins
d'intelligence,
Tous au long voudroit exprimer.



Mais moy qui suis franc & sin-
cere,
Je dis, & je crois que ce trait
N'enferme pas plus de mystere
Que l'& catera de Notaire,
Et finit seulement un peu mieux le
Billet
Que cette façon trop vulgaire.



Si pourtant vous voulez luy faire
plus d'honneur,
Je n'ay garde d'avoir un sentiment
contraire;

Juillet 1681.

E

*Je croiray qu'il contient une grande douceur,
Et qu'il est plus galant que la fin ordinaire,
Où l'on trouve toujours, Je suis de tout mon cœur.*

Vostre tres-humble
Serviteur.

Le 25. du dernier mois, sur l'avis qu'on eut que la Reyne Mere de Dannemark estoit partie de Zell pour venir à la Cour de Hanover, l'ordre fut donné à la Milice de prendre les Postes qui luy avoient été assignez sur le passage de Sa Majesté, & en même temps on fit dresser une magnifique Tente dans une Prairie tres-spatieuse sur le grand Chemin à une lieuë de la Ville, où Monsieur le Duc de Hanover, Frere de cette Princesse, avoit dessein

dessein de la recevoir. Incontinent apres le Dîné, la Marche se fit de cette maniere.

Quatre Compagnies d'ordonnance, & cinq de Cavalerie, sortirent du Palais en bon ordre, ayant leurs Trompetes & leurs Officiers à leur teste. Tous les Cavaliers avoient de grands Buffles neufs chargéz de Rubans de toutes couleurs, & leurs Officiers estoient en Juste-au-corps de Broderie d'or & d'argent, avec les Housses de leurs Chevaux de mesme parure.

L'Ecurie de Son Altesse Serénissime continuoit cette Marche. Elle estoit de trente Chevaux de main en Couvertures de Broderie de differentes façons, mais toutes également superbes & riches. Les Chevaux avoient la teste si couverte de Rubans,

E ij

qu'à peine pouvoient - ils voir devant eux. Le reste du corps en estoit chargé à proportion. Deux Ecuyers marchoient devant ces Chevaux , & tous les Palefreniers estoient en Livrées neuves de Drap rouge , semé de Galons d'argent & de Velours noir entremeslez. Cinquante Carrosses dorez , tous à six Chevaux , suivoient à la file. Ces Carrosses estoient remplis des principaux Cavaliers & des Dames les plus qualifiées de la Cour ; les Hommes en Juste-au-corps brodez ou galonnez d'or , & les Dames dans les plus riches ajustemens qu'on eust pu choisir , selon la mode de France. Celle qui se fit le plus distinguer , fut Madame la Baronne de Platten. Elle estoit vestuë d'une Etofe à fleurs d'or & d'argent , avec une Gar

Garniture de gros Diamans. Cet ornement produisoit un effet des plus brillans sur une Personne aussi grande, aussi belle, & aussi bien faite qu'elle est.

A la queuë de ces Carrosses on en voyoit un tres-magnifique, dans lequel estoit monsieur le Baron de Platen Grand Maréchal de la Cour. Celuy du Lieutenant General de l'Etat, deux autres des quatre Généraux Majors, & ceux des principaux Ministres, le precedoient.

La Compagnie des Gardes du Corps en Livrées tres-riches, leurs Trompetes & leurs Officiers à leur teste, tous en dorure & superbement vestus, donnoit un tres-grand éclat à cette Marche.

Le Carrosse de Messieurs les deux Princes aînez, George-

E iij

Loüis, & Fréderic-Auguste, paroissoit un peu séparé de cette file. Quelques Gentilshommes, & plusieurs Pages à cheval, l'environnoient, & quantité de Valets de pied, estoient à la teste des Chevaux. Celuy de Madame la Princesse suivoit immédiatement ce dernier. Il n'estoit pas moins pompeux, quoy qu'il ne fust point entouré de tant de monde. Enfin douze Trompetes & les Timbales de Son Altesse Serénissime, dans un fort leste équipage, annoncerent par leurs fanfares la venue de ce Prince, qui sortit de son Palais dans le plus magnifique Carrosse qu'on puisse voir. Il estoit environné de quantité de Gentilshommes, de plusieurs Pages à cheval, & d'un grand nombre de Valets de pied, à la teste des Chevaux.

vaux. Six autres Carrosses suivoient, & une Compagnie de Cavalerie ferloit cette longue file.

Apres qu'on fut sorty de la Ville dans cet ordre, on se rendit sous la grande Tente, où la Reyne de Dannemark artiva un peu apres. Monsieur le Duc de Hanover suivy de cinquante Gentilshommes, & Madame la Duchesse avec les principales Dames de sa Cour, allerent recevoir Sa Majesté à la descente de son Carrosse. Son Altesse Sérenissime luy donna la main, & Monsieur le Prince Royal de Dannemark la donna à Madame la Duchesse de Hanover. Un Gentilhomme de la Cour, & Lieutenant Colonel d'Infanterie, porta la queuë de la Reyne. Messieurs les Princes reçeurent

E. iij

le Prince de Holstein , & Madame la Princesse reçut une jeune Princesse de Meklebourg, de la Branche de Gustrau. Toute cette belle Troupe demeura quelque temps sous la Tente, & remonta en suite en Carrosse. La Reyne fut seule dans le fond de celuy de Son Altesse. Monsieur le Prince Royal , & Madame la Duchesse de Hanoyer , se mirent sur le devant , & Monsieur le Duc à la Portiere.

Monsieur le Prince de Holstein monta dans le Carrosse de Messieurs les Princes , & la jeune Princesse de Meklebourg dans celuy de Madame la Princesse.

On passa de cette sorte à la Porte de la Ville , laquelle salua d'abord la Reyne de douze volées de Canon , qui furent suivies

vies de cent autres apres qu'elle fut passée , car elle marcha tout droit à une Maison de campagne appellée Hornhans , à la portée du Canon de Hanover. Cette Maison avoit été préparée pour son Logement. Deux Régiments d'Infanterie qui étoient postez sur le Chemin firent leurs salves apres que Sa Majesté en fut un peu éloignée.

Il y eut un magnifique Souper , pour lequel on avoit dressé sept grandes Tables , outre celle de la Reyne , qui fut seulement de douze Couverts. Quand elle lava , deux Generaux Majors présenterent , l'un l'Eguiere , l'autre le Bassin ; le Grand Maréchal de la Cour , la Serviette ; & un Lieutenant Colonel , une Assiette pour prendre les Gands de cette Princesse. La mesme Céré-

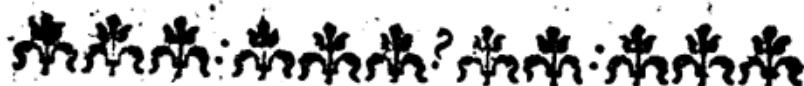
monie fut observée en sortant de table. Monsieur le Prince Royal prit place à la droite, & Madame la Duchesse de Hanover à la gauche, à la distance d'un Couvert de costé & d'autre de Sa Majesté. Apres le Prince Royal, suivoient Son Altesse Sérenissime monsieur le Prince de Holstein, Meilleurs les deux Princesses aînez de Hanover, & le Grand Ecuyer de la Reyne. Du costé gauche estoient Madame la Princesse de Mexlebourg, Madame la Princesse de Hanover, la Dame d'honneur, & le Grand Maréchal de la Reyne. Les Violons François firent des merveilles à leur ordinaire, & pendant tout le Souper le Sieur Farinel fit valoir les Airs du fameux Lully, qui fait admirer par tout les agréments de sa Symphonie.

Le

Le lendemain on servit les mesmes Tables avec une égale magnificence. L'apresdînée on fit voir la Grotte, la Cascade, & les Jets d'eau, à Sa Majesté. Le soir il y eut deux Comédies, l'une sérieuse, & l'autre comique ; & le jour suivant, cette Princesse traversa la Ville pour aller à Pyrmont, où elle arriva le 29. de l'autre mois.

On continuë de prendre plaisir à écrire des Lettres en Proverbes. En voicy encore une nouvelle, adressée à la spirituelle Personne qui en a donné l'exemple.

RE



REONSE
A LA LETTRE
EN PROVERBES
A MADEMOISELLE ***.

Pour vous payer en mesme mon-
noye, & Chou pour Chou, je
fais réponse aujourd'huy, veille de
demain, à vostre Lettre, laquelle
est fort, Mademoiselle, gentille;
mais n'estant pas assez bien ferré
à glace pour y réussir, je crains d'ou-
blier quelque virgule, & qu'on ne
dise de moy, faute d'un point Mar-
tin perdit son Asne. Mais baste. A
tout perdre, il ne faut qu'un coup.
Quand ma fortune sera faite, je
n'auray que faire d'aller en Hollan-
de.

de. Le doute que vous avez de mon affection, me fait ronger des os toutes les nuits ; & lors que tous les jours pendant vostre absence je mets vos louanges sur le tapis, je croy toujours que l'on me va dire, en parlant du Loup on en voit la queue. Il est vray que vous ne pouvez pas estre en mesme temps au Four & au Moulin ; mais aussi en matiere d'amitie, c'est comme au Moulin, le premier venu doit estre le premier engraine. Si vous me dites que ce n'est pas pour moy que le Four chauffe, je vous respondray aussi que vous n'avez qu'à fermer la main, & dire que vous ne tenez rien. Bien attaque, bien defendu. Avec les Loups il faut hurler, & aboyer avec les Chiens. Point de rancune, je vous prie, autrement je deviendrois muet comme une Carpe pâmée. Si vous me reprochez que je fais des Coq-à-l'asne,

l'asne, je vous diray que changement de discours réjouit l'esprit; outre plus, toujours pêche qui en prend un. Pourveu que vous m'aimiez autant que je vous aime, je m'appelle la Roche. Vogue la Galere. Je me moque des Rats, il n'y a point de Blé dans mon Grenier. Si pourtant quelque Envieux trouve à redire à nostre amitié, Mademoiselle, tres-innocente, & qu'il dise, luy & elle ce n'est qu'un, ils s'entendent comme larrons en Foire; laissez-moy faire, je suis homme pour luy. Je luy feray voir qu'à une injure de Trompette il faut une défense de Tambour. Ce que j'en dis pourtant, ce n'est pas que i'en parle; car je me soucie aussi peu de luy que de ma vieille chemise; & puis si l'Envie ne meurt point, les Envieux mourront. Mettez en fait que quand je dis la verité je ne mens point. Je souhaite vous voir

voir avec autant d'amour & de passion que les Quinze-vingts de Paris. Les Montagnes ne se rencontrent point, mais si font bien les Hommes. Je partiray demain, mais non pas le prochain, car l'Homme propose, & Dieu dispose. Si j'estoys Sorcier comme une Vache, je vous dirois la chose au net; mais je ne devine que ce que je vois. Peut-estre direz-vous, que mes mépris me servent de louanges. Si vous voulez tourner la médaille, & mettre la Charette devant les Bœufs, vous trouverez que mes louanges me servent de mépris. Je ne vous dis aucune nouvelle, car vous sçavez tout avec plusieurs autres choses; mais je vous diray, faites toujours bien, & j'en prendray le peché. Je suis ravy de sçavoir que vous aimez bien courte Messe & long Dîné; car enfin finale,

finale, est assez prêché qui veut bien faire, & on ne perd que sa lascive à laver la teste d'un More. A propos de bottes, voicy un beau Bafcon. Je veux finir icy ma Lettre, Mademoiselle, assez jolie. Si vous n'en voulez point, couchez-vous aupres. Si vous n'êtes pas contente, prenez des Cartes. Quand on fait ce qu'on peut, on n'est point coupable. Personne ne peut donner ce qu'il n'a pas. Je vous en ay plus rendus que vous ne m'en avez donné. Grand-mercy de vos choux, la soupe estoit de nostre pain; & parce que la fin couronne l'œuvre, écoutez moy, car à un bon Entendeur il ne luy faut qu'une demie parole. Vous scavez bien ce que je vous suis, rien du tout si vous ne voulez. Entrez dans ma pensée touchant cette parole, car je la dis de bouche, mais le cœur n'y touche. Bon jour

&

& adieu, c'est bien tost fait. Tirez le Rideau, la Farce est jouée. Je vous aimeray, malgré vous & vos dents, jusqu'à la semaine des trois Lundis, huit jours apres jamais.

LE JEUNE SANS SOUCY,
de Guise.

Madame de Marle, Abbesse de Villers-Caninet, mourut le 28. de l'autre mois, fort regrettée de tous ceux à qui sa vertu estoit connue. Elle estoit Sœur de M. de Marle Maître des Requêtes, & Intendant en Auvergne, & avoit quitté l'Ordre de Saint Dominique, pour prendre celuy de Cisteaux, dont l'Abbaye de Villers suit la Regle. Il y avoit quatorze ans qu'elle gouvernoit cette Maison. Le Roy en a fait Abbesse

Abbesse une Parente de Madame de Louvois, nommée Madame de Souvré Renoüard , qui estoit Religieuse en l'Abbaye de Vignal.

J'ay oublié jusqu'icy à vous apprendre la mort du Frere Beau-regard , si connu des Gens d'armée , qui depuis vingt ans s'estoit mis dans l'Ordre des Recolets. Il avoit esté Mestre de Camp de Cavalerie , & s'estoit trouvé au Siege de la Rochelle sous Louis XIII. & à la Bataille de Lerida en Catalogne , où il donna de fort grandes marques de valeur & de courage. Quelque temps ayant sa mort , qui est arrivée à Nismes , il dit qu'il y avoit vingt-cinq ans qu'il y estoit entré en pareil jour à la teste du Régiment de Conty.

Le triste accident dont je vais vous faire part , a bien fait verser des

des larmes. Un Gentilhomme marié dans le Rommois , Diocèse de Rouen, ayant une Fille de son premier Mariage , épousa en secondes Nôces une Veuve qui de son côté avoit un Fils. La Dame mourut , & ces deux jeunes Personnes eurent à peine atteint l'âge de s'engager dans le Sacrement , que le Cavalier jeta les yeux sur la Demoiselle. Elle éstoit belle , avoit de l'esprit , & un enjouement d'humeur qui la faisoit souhaiter par tout. Aussi donna-t-elle tant d'amour au Cavalier , qu'il devint jaloux de tous les Rivaux qu'il crut avoir. Il le fut sur tout jusques à l'excès d'un Gentilhomme , à qui la belle ne déplaisoit pas. Apres deux ou trois visites , il le fit prier de ne plus venir chez elle. Il ajouta les menaces aux prières , & passa enfin jusqu'à la

la fureur. Ayant scéu un jour que ce Gentilhomme avoit tenu compagnie à une Parente chez cette aimable personne , il vint tout à coup avec un fusil à la porte de la Salle , & regardant son Rival se mit en état de s'en défaire. La Belle qui craignit quelque malheur , courut à luy pour le retenir. Le fusil tira , & elle receut le coup. Elle en mourut dès le lendemain 16. du dernier mois , à neuf heures du matin , sans qu'il fust possible de remedier à sa bles-
sure. Les sentimens de détache-
ment & de pieté qu'elle fit pa-
roître dans ce peu de temps ne se
peuvent concevoir. Jugez du
desespoir de ses deux Amans.

Autre accident qui n'est pas commun. Une Belle est morte par excés d'amour. Je ne vous puis dire si la langueur qui a terminé ses

ses jours a esté causée par l'insensibilité du Cavalier qu'elle aimoit, ou par les obstacles que les Parents ont apportez à sa passion. Je scay seulement que sa mort a donné occasion à celuy qui prend le nom du Berger fidelle des Accantes, d'envoyer à cét Amant les Vers que vous allez voir.



N A R C I S S E.

F A B L E.

IAdis vivoit au pied du Mont Parnasse
 Un Berger plus beau que le jour,
 Qui préferoit le plaisir de la Chasse
 Aux tendres douceurs de l'Amour.
 C'estoit en vain que Nymphes &
 Bergeres
 Aban-

Abandonnoient le soin de leurs
affaires.

Pour aller grossir sa Cour ;
Car plutôt avec un crible
On eust desséché la Mer ,
Que porté cet insensible ,
En charmant tout , à se laisser
charmer.

C'estoit enfin une chose impossible ,
Témoin l'avanture d'Echo.

Cette Nymphe trop susceptible ,
Avoit de l'embonpoint , les yeux vifs ,
le tein beau ,
L'air enchanté , la taille faite à
peindre ,

A la voir on eust aisément
Iuré qu'elle n'auroit jamais lieu de
se plaindre

De la cruauté d'un Amant .
Cependant de son sort admirez l'in-
justice ,
Elle secha sur ses pieds de dou-
leur .

De

*De voir nostre Berger Narcisse
 Luy refuser l'Empire de son cœur.
 Aussi ne tarda-t-il guère
 D'en payer la folle enchere ;
 Car un jour qu'il révoit sur les bords
 d'un Ruisseau
 Aux cruels effets de ses charmes,
 Qui portant dans les cœurs de char-
 mantes allarmes,
 Mettoient pourtant les Nymphes
 au tombeau ,
 Il apperçeut sa figure dans l'eau.
 A cette veue il sentit dans son
 ame
 Naître des mouvemens de tendresse
 & de flâme.
 Il se méconnut & soudain
 De la raison ayant perdu l'usage,
 Dans les convulsions d'une amou-
 reuse rage
 Il plongea tout vêtu (sans doute
 dans son sein ;
 Amour t'a mis ce funeste dessin)
 Desirant*

M E R C U R E
*Desirant de jouir par un prompt
 Mariage*

De sa froide & mouvante Image.

*C'est ainsi que nostre blondin
 Perit à la fleur de son âge,
 Pour avoir eu le cœur trop libertin.*

*Quiconque l'imité est peu sage,
 Et court risque d'avoir un semblable
 destin.*

Puis que votre Amie est résolue d'aller cette année à Bourbon-Lancy, je ne doute point qu'elle ne se fasse un fort grand plaisir de voir par avance un lieu où elle a du moins six semaines à passer. Elle en trouvera la veue dans cette Planche. Les Bains sont au dessous du Château, dans le Fauxbourg Saint Leger. Pour la satisfaire entierement touchant le Païs, & la nature des Eaux qui le rendent si fameux, vous pouvez

2 t
n-
es
r-
lle

2
3



vez luy faire part des circonstances qui suivent. La Lettre qui les contient a été écrite à une Personne, qui est resoluë comme elle d'y aller chercher sa guerison.



LETTRE
DE Mr COMIERS,
PREVOST DE TERNANT,
Touchant les Eaux Minérales de
Bourbon-Lancy.

Il m'est fort aisé, Monsieur, de vous apprendre ce que vous vouliez scavoir des Eaux de Bourbon-Lancy. Nostre Chapitre de Ternant, qui n'en est éloigné que de trois lieues, me les fait connoître depuis

Juillet 1681.

F

fort long-temps. Ces Eaux sont au pied d'un Rocher sur lequel la Ville est assise, entre les Confins du Duché de Bourgogne, & la Province de Bourbonnois, à un quart de lieuë de la Riviere de Loire, à quatorze lieuës de Nevers, à sept de Moulins, & à douze d'Autun. L'Air y est fort pur, le Païsage agreable, les Promenades tres-belles & on y abonde de toutes choses. Quelques defordres que la suite des années ait pu apporter aux Fontaines, & aux Bains, leur structure, leur œconomie, & leurs distributions, ne laissent pas de paroistre encore merveilleusement; & si elles estoient soutenues comme autrefois de la richesse de la matiere, & des ornemens d'Architecture, elles passeroient pour le plus bel Ouvrage de l'Antiquité. Les Bassins des Fontaines se voyent encore à present composez de gros quartiers

de Marbre blanc. Leurs Pavéz & celuy des Bains est de Marbre gris. Toutes les Statuës qui ornoient ces Bains, estoient aussi de Marbre blanc. Quant aux Murs, Marches, Niches, Corniches & autres Ouvrages d'Architeéture, le tout estoit encrusté de tables de Marbre de diférentes couleurs appliquées sur un ciment rouge & attaché contre les Murs par des Clous de Cuivre de Corinthe de 7. à 8. pouces de l'ogueur. Les Fragmens qui en restent en quelques endroits, font voir la magnificence des Romains, qui apres la conquête des Gaules, reconnoissant l'utilité de ces Bains, & de ces Fontaines, n'épargnerent rien pour les embellir. Nos Rois depuis un siecle ont fait dégager ce grand Ouvrage des ruines dans lesquelles il estoit ensevely. Henry III. y envoya son Premier Medecin, le Contrôleur de ses Bâ-

timens, & du Cerceau son premier Architecte, qui y firent travailler pendant quelque temps avec un grand nombre d'Hommes. Monsieur Beaulieu Secretaire d'Etat en 1602. & Monsieur Descures en 1608. sous Henry IV. continueret à faire enlever une partie des ruines de ces Bains; & Monsieur Motheau Medecin du Roy, & Intendant des Eaux Minerales, a pris le soir d'y faire employer en l'année 1680. un fond de douze cens livres, venant de la liberalité des Elus des Etats de Bourgogne. Des cinq Bains qui sont presentement à Bourbon, on en a déterré trois depuis peu de temps, & parmy ces ruines, ainsi que dans celles qu'on avoit fouillées auparavant, on à rencontré plusieurs fragmens de Bases, Colomnes. Chapiteaux, Architraves, Frises, Corniches, Pavemens à la Mosaïque, Statuës partie

partie de Marbre de diverses couleurs, morceaux de Jasse, Porphire, Bronze ; Cuivre & Airain, & entre autres une Statuë qui a été portée au Louvre dans la Sale des Antiques. On y a aussi trouvé diverses Medailles d'or, d'argent, & de bronze, représentant les Effigies de Iules, d'Auguste Cesar, & d'autres Empereurs avec une infinité de petites Pierres azurées, pourprées, & d'autres couleurs les unes plus transparentes que les autres, & diversement taillées.

Mais si les Eaux de Bourbon-Lancy sont considérables par le grand nombre de leur sources, elles ne le sont pas moins par les vertus admirables qu'elles tirent d'un mélange de soufre & de bitume, & encore de quelque peu de Sel, de Nitre, d'Alun, & de Vitriol, que la Nature semble n'avoir admis en so-

cieté avec ses premies Mineraux , que pour temperer leurs qualitez qui y prédominent: Le mélange s'en fait dans ces Eaux plutoſt en esprit qu'en substance ; ce qu'on reconnoiſt en ce qu'elles ſont tres-claires , aussi legeres que celles des meilleures Fontaines , ſans ſaveur , ſans odeur , & qu'eftant reposées , elles ne laiſſent aucun marc. Ce qui ſurprend davantage , c'eſt qu'elles ſont actuellement tres-chaudes , & neantmoins au lieu d'échauffer le dedans du corps , elles en temperent les ardeurs par leur boiſſon , ainsi que fait un Boüillon de Pourpier qu'on prend chaudemēnt. Elles humectent & desalterent en au instant , beaucoup mieux que ne feroit une Tisane rafraîchissante. C'eſt esprit des Mineraux qui les animent , les rend amies de l'estomach , & de toutes les parties nourriffieres qu'elles penetrent , en ſorte qu'elles en

en enlevent les obstructions. Elles arrestent tout flux, de quelque nature qu'ils puissent estre; & comme on en peut faire des Bains proportionnez au tempérament de chaque Malade, elles affermissent les nerfs debilitez, ramolissent ceux qui sont tendus, guerissent les paralyses, les sciatiques, les rhumatismes, les hydropisies, soulagent les gouttes, & emportent presque toutes les maladies exterrieures. Les Bains ne sont pas les seuls qui produisent ces effets, mais encore leurs boues. Au report du sçavent Monsieur du Clos, dans les Observations par lui faites en l' Academie Royale des Sciences, sur le sel des Eaux minerales de France aux années 1670. & 1671. ce sel extrait des Eaux de Bourbon a esté reconnu commun & marin, pareil en tout à celuy des Eaux de Barrege; & s'il est vray que le sel soit l'ame des Mineraux

qui se communiquent avec les Eaux, on peut conclure que celles de Bourbon & de Barrege ayant toutes deux le même sel, doivent étre animées des mêmes Mineraux, & par consequent avoir les mêmes vertus, & produire les mêmes effets, tant dans les Bains que par les bouës. Laignez à cela que les Eaux de Bourbon-Lancy peuvent servir de remede à ceux qui se trouveront dans quelque langueur de poison. l'en parle en sçavant, l'ayant éprouvé moy-même. Elles contiennent un sel qui assoupit & mortifie les poisons lents, & par une action d'un acide sur un Alkali détruit leur qualité mortifere. Je ne vous dis rien de la vertu qu'elles ont contre la sterilité. Quantité de Damas s'en sont assez bien trouvées, pour en rendre témoignage.

Je viens à la description des Fontaines & des Bains: Les Fontaines sont

GALANT. 119

sont au nombre de dix, sept d'eaux
chaudes et trois de froides 11 a



F v

qui se communiquent avec les Eaux, on peut conclure que celles de Bour-
bon

l.

d

se

pi

le

à

6)

q1

g2



v1

co.

m.

po.

ta

Joint

sont au nombre de dix, sept d'eaux chaudes & trois de froides. Il y a d'ailleurs cinq Bains,

La premiere des sept Fontaines d'eau chaude, appellé le Limbe, & marquée B dans la Planche que je vous envoie, est la plus considerable de toutes. Elles est faite en forme de puits, qui a onze pieds quatre pouces de diametre, trente-quatre de circonference, & sept de profondeur. La marche de ce Puits a un pied de largeur & de hauteur, & le pavement en est percé en divers endroits pour donner passage à la Source qui a cinq ou six pouces de grosseur. Elle s'élève en plusieurs bouillons qui se rompent, & enfin s'unissent & s'égalent à la surface de l'eau. Cette Source sort d'un Rocher escarpé d'environ quarante pieds. L'eau en est si chaude, qu'on n'en sauroit boire un verre qu'à plusieurs reprises.

La seconde Fontaine marquée, R a trois pieds neuf pouces en quarré, six de profondeur & même degré de chaleur que la première.

La troisième marquée S, appellée de S. Leger, & la 4. & la 5. marquées I & E, ont chacune 4. pieds d'ouverture en quarré, sur sept & demy de profondeur, & leurs eaux sont beaucoup plus temperées que celles des deux premières

La sixième marquée M, a le nom de Fontaine de la Reyne, parce qu'elle a esté reparée par les libéralitez de Louise de Lorraine, Reyne de France. Son Bassin est élevé de deux Marches par dessus terre. Elle a six pieds d'ouverture en quarré, sept de profondeur & son eau est moins chaude que celle du grand Puits, plus chaude que celle des 3. Fontaines S, I & E, & a même degré de chaleur que celle de Bourbon-Larchambaud.

La

La septième marquée C, est appellée Descures, à cause de la découverte qui en fut faite par un Seigneur de ce nom en 1609. Elle a 5. pieds d'ouverture en tout sens, 6. de profondeur. Son eau est un peu moins chaude que celle de la Fontaine de la Reyne. Ces sept Fontaines distribuent leurs eaux dans les Bains par divers Canaux qui les échaufent, ou qui les tempèrent, selon le degré de chaleur que l'on desire.

La 1. des 3. Fontaines d'eau froide, marquée O, est faite en demy-rond, ayant 5. pieds de diamètre & de profondeur. Elle distribue son eau, ainsi que les autres, dans les mêmes Bains.

Les deux Fontaines E, S, sont cachées sous terre. Quelques Anciens disent les avoir vues, & le Sr Auberly dans le Traité qu'il a fait des Eaux minerales, dit avoir ben de celle de la Fontaine S, qu'il assure estre tres-bonne.

Ces

Ces 10. Fontaines sont placées dans une Court marquée A, qui a 180. pieds de longueur. Iognant cette Court, du côté du Septentrion est le Bain Royal. Il est de figure ronde, ayant 42. pieds de diametre dans œuvre, & 14. de profondeur, qui sont employez, scavoir en 3. pieds & demy de hauteur d'eau, servant à l'usage du Bain, & le surplus en ornemens d'architecture. Les Murs ont 6. pieds d'épaisseur, & sont faits de gros quartiers de pierre qui paroissent avoir esté fondus par le mélangé des matieres étrangeres qui les cōposent. A l'entour de ces Murs on voit 12. Niches espacées de six en six pieds, en ayant chacun 9. de hauteur, 5. de largeur, & 4. de profondeur. Six de ces Niches sont arrondies par dessus en cul de Four, & les 6. autres sont couvertes de plates bandes. Au dessus des Niches est une Corniche d'ordre Toscan, qui fait le contour des murs.

Ces Niches estoient autrefois ornées de Statuës posées sur des Piedestaux qui paroissent encor à présent. Il en sort divers Canaux qui portent l'Eau des Fontaines dans le Bain, où l'on descend par des marches placées à l'entour des Murs.

A ce Bain Royal est joint, du costé du Septentrion, le Bain marqué M. Il a soixante pieds de longueur, sur quarante-trois de largeur, & reçoit les Eaux de la première & de la seconde Fontaine chaude.

Le troisième Bain marqué V, joint ce Bain M, du costé d'Orient. Il a quarante-trois pieds de longueur sur vingt-six de largeur, & reçoit les Eaux des mesmes Fontaines que le precedent.

Sur la même ligne, & du costé d'Occident, est le Bain N, qui joint aussi le Bain M. Il est de même
loin

longueur & largeur que le Bain V.

Ces deux Bains V & N, sont separez du Bain M, par un Mur de pierre de taille de cinq pieds huit pouces de hauteur, sur cinq d'épaisseur. Dans le milieu de leurs faces qui regardent le Septentrion & le Midy, l'on voit quatre grandes Niches qui estoient autrefois remplies de quatre Statuës, l'une desquelles representoit deux Baigneurs folâtres. On dit qu'on l'a transportée dans la Maison Royale de Fontainebleau. Ces trois derniers Bains ont chacun trois pieds & demy d'eau, dans laquelle on descend aussi par des marches qui regnent autour des Murs.

Le cinquième Bain appellé des Pauvres, & marqué B, a vingt-un pied de longueur sur dix-sept de largeur, & trois pieds huit pouces de profondeur d'eau venant des

Fon

Fontaines de la Reine & Descures.

Tous ces Bains & ces Fontaines se vident par le bas & à fleur d'eau, par des Canaux de bronze, de plomb, & de pierre, dans des Aqueducs intermédiaires, & de là dans le grand Aqueduc qui sert de Receptacle général à toutes les Eaux. Ce dernier Aqueduc a environ un quart de lieue de longueur, sur six à sept pieds de hauteur, & trois de largeur. Il est fait de taille cimentée. On a reconnu qu'il y a cinquante-trois Canaux qui s'y déchargent, la plupart desquels y portent des Eaux froides. Comme ce nombre de Canaux excède celui des Fontaines & des Bains, il est aisé de juger qu'il y a encor plusieurs Bains & Fontaines que les ruines empêchent de découvrir. Voilà l'éclaircissement que vous avez souhaité de vostre &c.

Il n'y a personne qui ne convienne qu'une Pension de vingt-quatre mille livres, payée de mois en mois, est un Present tres-considerable, & digne de la generosite & de la magnificence d'un grand Roy. Cependant, Madame, quand on reçoit de pareilles graces sans les avoir demandées, & sans s'y attendre, vous demeurerez d'accord que le prix en redouble de beaucoup. C'est non seulement recevoir deux fois par la maniere obligeante dont le don est fait, mais celuy qui a pu se l'attirer sans sollicitations, en a d'autant plus de gloire, qu'on ne peut douter qu'il n'ait véritablement part dans l'estime de son Souverain. Toute la Cour a fait compliment à Monsieur le Duc de Vendosme sur la Pension que je viens de vous marquer. Sa Majesté

jesté qui en a gratifié ce Prince, n'a eu que son seul merite à écouter pour luy accorder les graces qu'Elle a répanduës sur luy. Vous sçavez qu'il est d'une tres-grande bravoure, & qu'il a toujours servy le Roy avec le zèle le plus assidu.

Monsieur l'Abbé de Bourle-mont, Docteur de Sorbonne, Neveu de Monsieur l'Archevesque de Bordeaux, a eu l'Evêché de Pamiers de la mesme sorte, c'est à dire, sans avoir fait aucun pas pour l'Episcopat. C'est un Homme d'une pieté fort exemplaire, & dont on a toujours eu sujet d'admirer la modestie. Il a parlé en public avec succès, & s'applique fortement à l'étude Ecclesiastique. Comme il reste seul de sa Maison, il a renoncé à toutes successions échuës ou à échoir, en faveur de

138 MERCURE
de Madame la Comtesse de La-
badie sa Sœur , qui est une Per-
sonne bien faite , brune , fort di-
stinguée par les belles qualitez de
son esprit. Outre qu'elle aime
tous ceux qui en ont , elle a cul-
tivé le sien par quantité d'utiles
lectures , & il est fort peu de con-
noissances propres à son Sexe
qu'elle n'ait acquises. Monsieur le
Comte de Labadie à qui elle est
mariée depuis peu, est tres-bien
fait , jeune , spirituel , & Fils de
M^r de Chamarante qui a été pre-
mier Valet de Chambre du Roy ,
& d'o^t la noblesse est tres-connuë.
Sa Majesté s'est trouvé si conten-
te de ses services , que quand on
fit la Maison de Madame la Dauphine ,
Elle luy donna la Charge
de Premier Maistre d'Hôtel de
cette Princesse , & la Survivance à
M^r le Comte de Labadie son Fils.

Mon

Monsieur de la Mouche-Beauregard , apres avoir exercé quelques années la Charge de Conseiller au Chastelet, a esté receu Conseiller au Parlement. Comme il aime le travail & l'étude, il y a sujet de croire qu'il remplira dignement la place qu'il cōment ce d'occuper. Il est de bonne Famille de Robe, & Fils de Mr de la Mouche-Beauregard Auditeur des Comptes, fort estimé dans sa Compagnie.

Je vous ay parlé depuis quelque temps du départ de Monsieur le Duc de Mortemar. Il a déjà fait un long voyage qui n'a pas été infructueux. Il estoit le 23. Juin au Port de Vendres en Roussillon, où les vent contraires l'arrestoient. Il arrivoit de Majorque, apres avoir obligé les Corsaires de cette Isle à rendre tout ce qu'ils avoient pris sur les Sujets de Sa Majesté, suivant

suivant l'Etat qu'en avoient dressé les Députez de Marseille. Ces Corsaires ont donné de l'argent pour ce qu'on n'a pas trouvé en nature, & cela, avec tant d'empressement de satisfaire le Roy, qu'il est aisé de juger par là de l'impression que fait sur Mer & sur Terre la terreur des armes de ce grand Prince. Le respect qu'on a pour luy se connoit encor par les honneurs que l'on a rendus à Monsieur le Duc de Mortemar dans toutes les Costes d'Espagne. Les Galeres n'ont eu besoin d'aucun rafraîchissement qu'on n'ait pris soin de luy apporter Monsieur Trobat, Président au Conseil Souverain de Roussillon, & chargé de de l'Intendance, est venu le visiter en allant voir à son ordinaire les Travaux de plusieurs Places, avec Monsieur de la Motte-Lamire

Inge

Ingénieur, qui dirige ces Tra-vaux. Ce jeune Duc l'a receu dans la Reale, au bruit du Canon, avec des honestetez qui ne pouvoient mieux marquer l'estime qu'il fait de son mérite.

Sa Majesté a résolu qu'il n'y au-roit plus à l'avenir de Lieutenant de Roy dans Lile, mais un Com-mandant, qui seroit un Homme de considération. Monsieur de la Ra-bliere, qu'Elle a nommé pour ce Poste, a tout ce qu'il faut pour le bien remplir. Il n'y a personne à qui ses services ne soient connus.

Le 17. de Juin, Monsieur Fou-caut, Intendant de Montau-ban, s'estant rendu à Cahors, Messieurs de l'Université n'euerent pas plutost avis de son arri-vée, qu'ils l'allerent voir en Corps. Apres que le Recteur de la Fa-culté. luy eust fait son compli-ment,

ment, il leur dit qu'il estoit venu, suivant l'Arrest du Conseil, installer monsieur Dolive pour Docteur Professeur du Droit François; & Messieurs Roüaldes, Arbelon, Mostolac, Berrié, Calmon, & Pons, pour les six Docteurs aggreguez au Droit. La Ceremonie s'en fit le lendemain à dix heures du matin, en présence de tous les Corps de la Ville. Monsieur l'Intendant fut placé dans un Fauteüil; entre le Banc de Messieurs de l'Université, & Messieurs du Presidial, ayant à sa droite monsieur le President, & à sa gauche monsieur le Chancelier de l'Université. Il fit un tres-beau Discours, dans lequel il expliqua les intentions du Roy. Ce ne fut pas sans faire un portrait avantageux du Professeur que Sa Majesté avoit choisi. En suite

suite on leut l'Arrest du Conseil, & monsieur D olive ayant presté le serment ainsi que les Docteurs aggrégez, il monta en Chaire, & fit un Remercîment François au Roy , à monsieur le Chancelier, & à monsieur l'Intendant , avec toute l'éloquence que peut demander une Action de cette nature. Monsieur Parriel Chanoine en l'Eglise Cathédrale de Cahors, & Chancelier en l'Université de la mesme Ville , parla apres luy, avec beaucoup d'aplaudissement de ses Auditeurs , sur les Reglemens des Universitez ; & enfin le Recteur qui s'expliqua en Latin , fit connoistre que Sa Majesté venoit de faire un tres-digne choix en la personne de monsieur D olive, & qu'il estoit juste qu'apres avoir été Conseiller en la Cour des Aides de Montauban pen

pendant vingt-deux ans, il eust l'avantage d'enseigner le Droit François dans la mesme Ecole, où monsieur Dolive son Pere, avant que d'estre Avocat General en la Cour des Aides, avoit si bien expliqué les Loix Romaines en qualité de Professeur. Monsieur Dolive luy répondit en la mesme Langue avec beaucoup de grace & de netteté, & ce fut par là que se termina la Cérémonie.

L'exécution du Seigneur Olivier Plunket, Archevesque d'Armagh, Primat Titulaire d'Irlande, & du Sieur Edvard Fitz-Harris, faite en Angleterre depuis quelques jours, a fait trop de bruit, pour ne vous en pas apprendre les circonstances. Le premier fut accusé d'abord en Irlande, & ce fut là que l'on commen

mença à luy faire son Procés. Il fut mesme amené à la Cour pour estre jugé ; mais ceux qui le poursuivoient , qui estoient des Gens d'une vie infame , & pleine de crimes, s'estant apperçeus que ce Prélat avoit des Témoins & des Registres qui les convaincroient de fausseté, s'absenterent volontairement, & vinrent à Londres faire des Instances , afin qu'il y fust conduit. Quoy que ce fust une procedure fort irreguliere , de le juger dans un Lieu, où les crimes dont il estoit accusé n'avoient point esté commis, & où les Jurez qui ne le connoissoient point non plus que la qualité de ses Accusateurs , ne pouvoient estre informez de beaucoup de circonstances necessaires à éclaircir pour l'instruction de son Procez , ses Ennemis ne

Juillet 1681.

G

laisserent pas de venir à bout de le faire transferer. Après avoir été reſſerré pendant ſix mois dans une étroite Prison, il fut amené le 13. de May dernier à la Barre du Banc du Roy, & accuſé des mefmes crimes dont on l'avoit chargé en Irlande. Comme ſes Témoins, & toutes les Pièces qui pouvoient faire ſa juſtification, estoient en ce Païs-là, le Chef de Justice luy accorda cinq ſemaines afin qu'il les fit venir. Ce temps ne luy put ſuffi-re. Il falloit tirer de divers Registres les Copies des Actes qui prouvoient ſon innocence. Les Témoins qu'il promettoit de produire estoient de différentes Provinces, & l'inconſtance des Vents & de la Mer mettoit de puiffans obstacles à la promptitude qui luy citoit nécessaire. Ainsi

ſes

ses Témoins ne vinrent point. Il demanda un delay de douze jours, & ce delay luy ayant été refusé par Mylord Chef de Justice, il fut de nouveau amené devant les Judges, & accusé.

1. D'avoir écrit par un nommé Nial, ou Neal, son Page, à monsieur Baldeschi Secrétaire du Pape, & à quelques autres, afin qu'ils sollicitassent les Puissances Etrangeres d'envahir l'Irlande.

2. D'avoir employé le Capitaine Cononeale aupres d'un Prince Etranger pour en tirer du secours.

3. D'avoir levé & exigé de l'argent du Clergé d'Irlande, pour y faire entrer des Etrangers, & entretenir soixante-dix mille Hommes.

4. D'avoir eu ce nombre d'Hommes tous prests, d'en avoir

G ij

fait des Listes, & ordonné à un nommé Duffy Religieux, d'en-roller deux cens cinquante Hommes dans la Paroisse de Foghart au Comté de Loruth.

5. D'avoir visité tous les Forts & Havres d'Irlande, & choisy celuy de Carlingfort, comme le plus propre pour y faire débarquer les Etrangers qui devoient venir.

6. D'avoir tenu plusieurs Consultations secrètes sur les moyens de fournir l'argent promis à ces Etrangers.

7. D'avoir enfin dans une Assemblée qui se tint il y a dix ou douze ans, au Comté de Monaghan, exhorté trois cens Gentilhommes qui s'y trouvent de ce Comté, & de ceux de Cavan, d'Armagh, & à prendre les armes, afin de pouvoir

voir recouvrer leurs Biens.

Sur ces Accusations , il fut condamné le 18. de Juin , & on luy prononça sa Sentence le 29. du mesme mois. Elle portoit qu'il seroit conduit à Tiburn , que là il seroit pendu , & qu'estant en- cor en vie , on luy fendroit le ventre , qu'on en tireroit ses en- trailles qui luy seroient presen- tées devant les yeux , qu'en sui- te on luy couperoit la teste , & que son Corps seroit mis en qua- tre quartiers.

Quelques jours auparavant , la mesme Sentence fut pronon- cée au Sieur Fits-Harris , dont il faut presentement que je vous parle. Vous remarquerez que je me sers du stile nouveau dans toutes les dates selon le Calen- drier qu'on observe en France. Ce Fits-Harris estoit Gentilhom-

G iij

me, & né Protestant, ainsi que son Pere, qui est Chevalier, qualité fort considérable en Angleterre. Tous les deux ayant en suite embrassé la Religion Romaine, il y a environ deux ans que le Fils reprit de nouveau la Protestante. Quoy qu'il eust mangé la plus grande partie de son Bien en débauches, & peu au service du Roy, il ne laissa pas de tirer quelque argent de Sa Majesté, qui le connoissant par quelques Emplois qu'il avoit eus dans ses Armées, voulut luy donner des marques de la liberalité qui luy est ordinaire pour ceux qui le servent. Malgré les bienfaits qu'il en reçeut, il prit resolution de faire courir le Libelle, dont on l'accuse d'estre l'Autheur, & qui a pour titre, *Lettre d'un Anglois, parlant*

lant bon Anglois , à un de ses Amis. Ce Libelle est plein de Maximes si abominables , & de Propositions si injurieuses au Roy d'Angleterre , à Monsieur le Duc d'York , & à la mémoire des deux derniers Roys , que les deux Chambres du Parlement tenu à Oxford , jugerent qu'il suffissoit qu'on l'en eust trouvé faisy , pour le déclarer coupable de haute trahison. Son dessein estoit de le faire mettre secrètement dans la poche des Presbytériens , contre lesquels il se fust rendu dénonciateur ; mais la chose réussit tout autrement qu'il ne l'avoit creù. Il se découvrit à un Amy dont il esperoit quelque secours. Cet Amy feignit d'entrer dans ses sentimens ; & sur ce que l'affaire méritoit bien qu'on y refle-

G iiiij

chist, il l'engagea à revenir chez luy le lendemain, pour l'examiner un peu plus à fond. Fits-Harris y consentit, & ils ne se furent pas plutoft séparés, que ce pretendu Amy alla avertir le Juge de Paix de ce qui venoit de luy arriver. Ce Juge, qui est comme un Commissaire du Chastelet de Paris, ou un Enquesteur & Examinateur dans les autres Villes du Royaume, luy dit qu'il continuast de feindre; & afin d'avoir des preuves, il fut arrêté qu'il se trouveroit dans la Chambre de cet Amy, & que s'y chantant avec quelques autres, il écouteroit leur entretien. Ce qu'on avoit résolu fut exécuté. Fits-Harris parla, & la déposition des Témoins cachez le fit aussitost conduire à la Tour. La Tour est à Londres ce que la Bastil

Bastille est à Paris, & l'on n'y envoie que les Criminels d'Etat. Il offrit d'abord des Cautions pour se présenter aux premières Assises, c'est à dire, Séances quand on juge un Accusé; mais il ne put obtenir de les faire recevoir. Après la Cassation des deux derniers Parlements, on travailla tout-de-bon à instruire son Procès. Il avoit été déjà interrogé plusieurs fois au Conseil du Roy, Sa Majesté y étant présente. C'est ce qu'on pratique en Angleterre dans les affaires des grands Criminels d'Etat. On les interroge toujours devant le Roy, & il se trouve à leur Jugement, quand c'est le Parlement qui les juge.

L'affaire de Fitz-Harris pouvant causer de grands maux, si on ne songeoit à en prévenir les

suites , Sa Majesté partit de Vvindfor , Maison de plaisir où Elle passe l'Eté , pour se rendre à Londres. Elle arriva à Vvitheal , qui est le Louvre , le Mercredy 18. du dernier mois , à sept heures du matin , & en mesme temps fit assembler son Confeil. Toutes choses y ayant été refoulées pour le Jugement de Fitz-Harris , Elle nomma les douze Jurez qui devoient l'examiner , donna ordre qu'on dressast la Commission de leur Charge , la signa , la fit sceller de son grand Sceau , & retourna en suite à Vvindfor. Vous observerez , Madame , que les Criminels sont jugez en Angleterre par douze Personnes que l'on appelle Jurez. , & qui sont nommez expresss pour chaque Procés que l'on y juge. On les choisit de la

la qualité des Accusez. Ce sont Gens de Robe pour les uns, & Gens d'Epée pour les autres. Celuy qui préside , s'appelle Chef de Justice , parce que c'est luy qui recueille les voix , & qui prononce. Le Lieu de leur Assemblée est pour l'ordinaire celuy mesme où se tient le Parlement quand le Roy l'a convoqué. Apres qu'ils sont assembléz , l'Accusé estant venu, le Messager , qui est comme un Huissier , fait voir sa Commission au Chef de Justice , qui la donne au Greffier pour en faire la lecture , & cependant ce Chef de Justice tient une Baguete de bois blanc , qui est la marque de leur pouvoir. La lecture de leur Commission estant achevée , il met la Baguete entre les mains du Messager , qui la doit

doit tenir aupres de luy tant que dure le Procés. En suite les Jurez prestant serment de proceder das les formes juridiques à l'examen de l'Accusé & des Témoins, & de rendre leur Jugement avec equité. Cela fait, ils prennent chacun leur place. L'Accusé demeure debout en un coin, & les Témoins viennent les uns apres les autres, dire ce qu'ils ont à déposer contre luy. Il y répond, fait venir les siens qui parlent en sa faveur, & cela se fait publiquement en presence de tous ceux que quelque interest, ou la curiosité y amene.

Le Jeudy 19. sur les sept heures, Fits-Harris fut conduit par eau de la Tour à Vvestminster, & comparut aux Assises. On examina plusieurs Témoins contre luy, & il ne fournit que de tres-petits

petits reproches pour les récuser, & de foibles preuves pour renverser ce qu'ils déposerent.

Tous les Témoins ayant esté entendus, les Juges se retirerent en particulier dans une Chambre, & estant revenus un quart-d'heure apres, déclarerent l'Accusé, Criminel de haute trahison. Ensuite la Baguete fut rompuë, pour faire connoistre qu'ils n'avoient plus de pouvoir ; & parce qu'il estoit déjà tard, ils prirent un autre jour pour faire dresser la Sentence, la signer, & la prononcer à Fins-Harris. Cela fut fait le Mardi suivant 24. du mois. On le ramena par eau de la Tour à Vwestminster pour l'entendre lire ; apres quoy on le remit dans la Tour, jusqu'à ce qu'il plust à Sa Majesté d'en ordonner l'exécution. C'est la coutume de tout le Royaume. On n'y exécute

execute aucun Criminel , fust-il des plus misérables , que sa Sentence de condamnation ne soit signée par le Roy , & qu'il n'ait marqué le jour du suplice. Ainsi il en est beaucoup qu'on garde des mois entiers, quoy qu'ils sçachent leur Sentence. Ils voyent leurs Amis pendant ce temps, mangent avec eux , & se divertissent , comme si de jour en jour ils n'attendaient pas celuy de leur mort. Le lieu où les Criminels sont exécutez , s'appelle Tiburn. Il est dans un grand Chemin à un quart de lieuë de Londres. Ce sont trois Piliers , avec trois Bastons couchez dessus , ausquels l'Exécuteur les attache.

Le Vendredi 11. de ce mois , jour destiné pour la funeste exécution d'ot je vous parle , les Sieurs Slingsby Bethel , & Henry Cornish ,

nish , Sherifs de Londres & de Meddlesex , allerent trouver le Lieutenant de la Tour à huit heures du matin , & demanderent que le Sieur Edvard Fits-Harris leur fust mis entre les mains pour faire executer sa Sentence. Il leur fut livré , apres qu'ils luy en eurent signé une Décharge. En même temps on le mit sur une Claye qui avoit des ais aux deux costez , & on le traîna par le milieu de la Ville jusqu'aux Prissons de Newgate. C'est un Lieu semblable au grand Chastelet , & où l'on ne met que des Criminels. A la porte de cette Prison estoit sur une autre Claye , le Seigneur Olivier Plunket , Archevesque , Primat Titulaire de tout le Royaume d'Irlande , condamné aussy. On le traîna devant Fits-Harris , & ils furent conduits de cette maniere jusqu'à

à Tiburn. Apres qu'ils y furent arrivez, on fit mettre une Charette sous la Potence, qui est disposée comme je l'ay dit. Le Seigneur Plunket monta le premier sur la Charrete, & en y montant fit le signe de la Croix. En suite il salua les Sherifs, & les autres Spectateurs, avec un visage gay. Ses joues estoient colorées d'un vermillon qui luy estoit naturel. Peu de Personnes pûrent retenir leurs larmes. Aussi estoit-ce un Spectacle bien touchant, de voir dans cette posture un venerable Vieillard, remply de mérite, & âgé de plus de 65. ans. L'Exécuteur s'étant approché de luy un moment apres, luy mit une corde au col, qui avoit un nœud coulant. Ce Prelat que tout le monde plaignoit osta son Chapeau pour faire passer la corde, & retira ses cheveux qui

qui se trouverent engagez des-
sous. Il remit ensuite son Chapéau
avec autant de tranquillité que
s'il n'eust eu aucun intérêt à la
triste Tragédie dont on le faisoit
un des principaux Acteurs. Sa
couleur ne changea point. Il re-
garda l'Assemblée d'une conte-
nance ferme, & haussant la voix
pour se faire entendre, il dit, *qu'*
ayant à paroistre dans fort peu de
temps devant un Juge qui ne peut
estre trompé par de faux Témoins,
parce qu'il cōnoist le secret des cœurs,
il protestoit qu'il alloit déclarer la
vérité avec toute sorte de candeur,
sans se servir d'équivoque, ny em-
ployer aucun terme que dās sa signi-
fication ordinaire Après cette pro-
testation, il fit cōnoistre l'extra-
ordinaire procédure qui avoit été
tenuë cōtre luy, déduisit les divers
chefs d'accusation que vous avez
veus

veus marquez au commencement de cet Article , & répondit sur chacun d'une maniere , qui devoit persuader qu'on n'avoit fait contre luy aucune déposition qui ne fust fausse. Il assura par serment qu'il n'avoit jamais songé à aucun des crimes qu'on luy imputoit , n'ayant envoyé d'Agent ny à Rome , ny à aucune autre Cour pour affaires temporelles ou civiles , ne s'estant trouvé à aucune Assemblée de Gentilshommes , n'ayant visité aucun Fort d'Irlande , ny levé d'argent pour y faire entrer les Etrangers ; & à l'égard des soixante - dix mille Hommes qu'on l'accusoit d'avoir voulu tenir prests , il dit , *qu'il n'y auroit aucune Personne de bon sens , qui eust quelque connoissance du Païs , qui le voulust croire quand il l'avoüeroit , parce que tous les*

Reue

Revenus d'Irlande tant spirituels que temporels , possedez par tous les Sujets du Roy , pourroient à peine suffire pour la levée , & pour l'entretien d'un si grand nombre de Troupes. Il ajouta , qu'un grand Seigneur Pair du Royaume , luy avoit envoyé porter parole qu'on luy sauveroit la vie , s'il vouloit accuser d'autres Personnes , & qu'il avoit répondu que n'ayant jamais eu connoissance d'autres Factieux ou Conspirateurs , que de ceux que toute l'Irlande connoissoit sous le nom de Tores , il ne trouvoit point de crime plus noir que d'oster la vie à un Innocent , & que si ce crime estoit honteux à tous les Chrestiens , il le seroit beaucoup davantage à un Homme de sa Profession , Prestre de l'Eglise Romaine , & mesme Prélat , comme il l'avouoit

voüoit ouvertement , quoy qu'il s'en connust indigne ; qu'il ne nioit pas qu'il n'eust fait les fonctions d'un Evesque Catholique , tant que l'exercice de cette Religion avoit esté soufferte en Irlande ; qu'il avoit tâché par toutes sortes d'Instructions , & de Statuts à faire rentrer le Clergé dans son devoir , que ceux qui n'avoient pu se résoudre à changer de vie , estoient devenus ses Accusateurs ; qu'il vouloit parler des seuls Ecclesiastiques , n'ayant jamais connu les quatre autres qui s'estoient portez Témoins contre lui ; que leurs faux sermens qui causoient sa mort , étoient la reconnaissance de ses bons offices ; qu'il prioit Dieu de ne leur point imputer le crime d'avoir répandu son sang ; qu'il leur pardonnoit de tout son cœur , aussi bien qu'aux Juges qui lui avoient refu

refusé un temps suffisant pour faire venir ses témoins & ses Papiers; qu'il pardonnoit de la même sorte à tous ceux qui avoient contribué à le faire venir d'Irlande pour estre jugé à Londres, où il estoit moralement impossible que son afaire eust un bon succès; qu'il prioit aussi qu'on luy voulust pardonner, s'il avoit eu le malheur d'offenser quelqu'un; qu'il souhaitoit au Roy, à la Reyne, à Monsieur le Duc d'York, & à toute la Famille Royale une parfaite santé, une longue vie, toute sorte de prosperité sur la Terre, & une éternelle felicité dans le Ciel. Il finit par des souhaits de pouvoir se justifier auprès de Dieu des grands pechez qu'il avoit commis contre ses Commandemens. Il en témoigna le plus sensible regret, & dit que s'il luy restoit mille année à vivre,

vivre, il les employeroit à y satisfaire.

Apres qu'il eut cessé de parler, il mit entre les mains du Sieur Bethel l'un des Sherifs, un Papier qui contenoit le Discours qu'il venoit de faire, & jura tout de nouveau devant Dieu, & sur l'esperance de son salut, qu'il n'avoit rien dit qui ne fust la vérité, le tout sans déguisement, & sans reserve mentale, & que la signature qu'on trouveroit au bas de l'Ecrit estoit la sienne. Cela estant fait, cet infortuné Prêlat donna son Chapeau à l'Exécuteur, tira une Coëffe de nuit de sa poche, la mit sur sa teste, & répondit à quelques demandes que luy firent les Sherifs. Un Ministre de la Religion Protestante se presenta devant luy ; mais il luy tourna le dos sans vouloir le regar

regarder. En suite il se couvrit le visage entier avec la coëfe, & demeura plus d'une demy-heure dans tout le recueillement qu'on soit capable d'avoir. Il estoit debout, attaché à la Potence, mais non pas encor pendu. Durant tout ce temps on ne le vit point changer de posture. Il eut toujours les mains libres, & dans une mesme situation, si ce n'est lors qu'il faisoit des Signes-de Croix, ou qu'il frapoit sa poitrine, ce qui arrivoit souvent.

Dans ce mesme temps on fit monter Fits-Harris, qui estant dans la Charete, demanda au Capitaine Richardson, si on n'avoit point donné quelque ordre aux Sherifs pour disposer de son Corps. Ce Capitaine ayant dit qu'il ne devoit pas s'en inquiéter, il pria qu'on fist venir le Docteur Ha

Havvkins pour l'assister en mourant. Les Sherifs firent aussi-tost monter ce Docteur. Ils s'embrassèrent , & l'Executeur voulant luy passer la corde au col, le Docteur prit son Chapeau , & Fits-Harris osta sa Perruque. Quand la corde fut passée , il tira un grand Mouchoir de sa poche, & le noua derriere sa teste. En suite l'Exécuteur voulant l'attacher , il l'arresta en disant qu'il vouloit faire ses Prieres à genoux, ce qu'il fit sur l'heure avec le Docteur. Un quart d'heure apres ils se levetent tous deux, & s'embrassèrent encor une fois. Le Sherif Bethel demanda à Fits-Harris s'il n'avoit point quelque chose à dire, & qu'en l'état où il se trouvoit , il devoit n'avoir aucun autre soin que de décharger sa conscience. Il répondit que le Docteur

éteur de la Tour feroit sçavoir au public tout ce qu'il avoit à déclarer, & qu'il l'avoit laissé par écrit, signé de sa main.

Le Docteur Martin Vwood-street qui estoit présent aupres des Sherifs, le pressa de dire s'il mourroit Papiste ou Protestant. Il répondit de nouveau que l'écrit qu'il avoit laissé entre les mains du Docteur Havvkins satisferoit tout le monde; & sur ce que le même Docteur luy repliqua que la satisfaction du public seroit plus grande, s'il vouloit luy-même faire cette déclaration, il luy fit encor la même réponse, & dit ce qui suit pendant que l'Executeur attachoit la corde à la Potence.

Bon Peuple. Ce genre infâme de mort me paroît plus effroiable que la mort même. Les pechez que j'ay commis contre Dieu peu-

Juillet 1681.

H

uent bien m'avoir attiré de tels
Jugemens ; mais quant aux crimes
pour lesquels je meurs , je le prens
icy à témoin , que je n'ay eu de part
au Libelle que pour découvrir au
Roy ce qui se passoit contre luy.
I'estois employé pour cela , bien que
ceux qui m'employent aient refusé
de me faire justice , quand on m'a
fait mon Procès. Je prens aussi Dieu
à témoin , si de ma vie j'ay touché
aucun argent que pour de pareils
services. Quant aux Témoins qui
ont juré contre moy , je déclare so-
lemnellement à tout le monde , & au
moment de ma mort , que je n'ay
point vu le Ministre du Prince
Etranger avec lequel on m'accuse
d'avoir eu des conférences , depuis
le commencement de la découverte
de la Conspiration ; que je ne luy ay
parlé de ma vie , non plus qu'à son
Confesseur , & que je n'ay eu au-
cune

cune affaire avec eux directement
ny indirectement , quoique le Che-
valier Guillaume Vvaller , & les
autres ayent faussement juré le con-
traire. Quelle apparence y a-t-il
que ce Ministre m'eût voulu donner
trois mille Ecus pour composer ce
Libelle ? Je laisse aux Gens éclarez
à en juger. Le Docteur Haukins
a entre ses mains tout ce qui me
reste à déclarer. Je pardonne à tout
le monde , & j'espere que Dieu me
pardonnera. Je demande les prie-
res de tout ce bon Peuple , afin qu'il
m'obtienne un heureux passage en
l'autre Monde.

Apres ce discours , Fits-Harris
demanda aux Sherifs si on ne
laisseroit pas son Corps à la dispo-
sition de sa femme ; sur quoy l'un
d'eux luy lût l'ordre , portant qu'il
feroit coupé en quatre quartiers ,
les quartiers mis sur les Portes

H ij

de la Ville , & sa teste sur le Pont de Londres. Il salua le Docteur & les Sheriffs & abaissa le mouchoir pour se couvrir le visage. Alors on lia les mains à l'Archevêque d'Irlande , aussi-bien qu'à luy. On fit ensuite marcher le Cheval par qui la Charette estoit traînée , & l'un & l'autre demeura perdu. L'Executeur les prit tous deux par les pieds , & lestira chacun l'espace de trois minutes. Un peu apres il les dépouilla tous nuds , sans les détacher de la Potence. Le premier qu'il en tira fut le Corps de l'Archevêque. Il l'étendit sur une petite Table , où luy ayant fendu l'estomach , il luy arracha le cœur , qu'il fit voir au peuple , en disant , *Voicy le cœur du Traître.* En même temps il le jeta dans le feu , aussi-bien que ses entrailles qu'il luy

arracha , apres qu'il luy eut fendo le ventre , comme il luy avoit fendo l'estomach. Ensuite luy ayant coupé la teste , il crio tout haut , *Voicy la teste du Traître.* On ne remarqua aucun changement dans le visage. Il remit cette teste dans une Corbeille , apres quoy il coupa les quatre membres , & les mit avec la teste. On a enterré le tout aupres des Corps des Jésuites qu'on exécuta à Londres il y a deux ans. C'est une grace que ce Prélat avoit demandée. Le reste du Corps fut jetté au feu L'Executeur fit la même chose de celuy de Fitz Harris , dont on a aussi enterré les restes.

Ma Lettre du mois de May vous apprit la mort de Monsieur le Duc de Lesdiguières. Son Corps ayant été embaumé fut mis en

H iij

déposé dans l'Eglise de S. Germain en Laye , & y demeura le nombre des jours qu'on a de coutume d'y laisser les Personnes de sa naissance. Des Prestres l'y garderent nuit & jour , avec douze grands Flambeaux de cire blanche toujours allumez. Cependant, Madame la Duchesse de Lesdiguières sa Veuve , dont la pieté est connue de tout le monde , luy fit faire icy un Service tres-pompeux dans l'Eglise de S. Paul, Parroisse de l'Hôtel de Lesdiguières. Il y eut une affluence extraordinaire de Personnes du premier rang , de l'un & de l'autre Sexe. L'ordre fut donné en suite pour porter son Corps en Dauphiné , où est le Tombeau de ses Ancestres. On le posa sur un Chariot couvert d'un grand Drap noir , croisé de blanc , & fr angé

frangé d'argent, avec les Armoires de Lesdiguières & de Créquy. Vous sçavez, Madame, que ce Duc estoit l'Aîné de l'illustre Famille de Créquy. Ce Chariot estoit attelé de six Chevaux noirs, caparaçonnez, & couverts de noir jusques à terre, & accompagné de Monsieur de Vaucluse, ancien Gentilhomme de la Maison, de Monsieur de Flote, Gentilhomme de la Maison de Madame la Duchesse de Lesdiguières, de plusieurs Pages, & autres Domestiques, de quelques Carrosses, & d'un grand nombre de Chevaux de main. Il reçut beaucoup d'honneur dans toute la route, & rien n'eust manqué à ceux qu'on huy eust rendus dans le Dauphiné, si Madame de Lesdiguières n'eust tenu secret le départ

H iiii

176 MERCURE
de ce Convoy , afin d'épargner
à cette Province les dépenses
qu'elle jugeoit bien que l'on vou-
droit faire. En cela elle pratiqua
la modestie de la grandeur veri-
table , & suivit l'exemple de
cet illustre Défunt , qui par les
mesmes raisons arrivoit toujours
à Grenoble , de nuit & en Poste.
Le Corps reposoit déjà dans
l'Eglise de Moirene , qui n'est
qu'à trois lieuës de cette Capitale
du Dauphine , quand on y ap-
prit qu'il y passeroit le lende-
main. Les Officiers de Milice s'as-
semblerent aussitost chez Mon-
sieur Baudet , Pere de Monsieur
de la Ronziere Conseiller au Par-
lement , Premier Capitaine , &
allerent recevoir les ordres de
Monsieur de S. André , Pre-
mier Président , Commandant
dans la Province. Le lende-
main

main au matin , les Consuls de Grenoble , animez de leur zèle accoutumé , & voulant marquer combien ils avoient de reconnoissance pour toutes les graces que la Ville avoit reçues de Monsieur de Lesdiguières & de ceux de sa Maison , partirent avec leurs Robes de ceremonie , accompagnez de l'Hôtel de Ville , devancez par les Huissiers & Vallets en deuil , leurs Chevaux couverts de Housses noires traînantes ; & s'estant rendus à Moirene , prirent le devant du Chariot , qui de Paroisse en Paroisse fut précédé toujours du Clergé. Les Religieux Prieurs de Saint Robert , entre Moirene & Grenoble , ne voulurent pas s'exempter de ce devoir , quoys qu'ils ne fassent jamais de pareilles fictions. Tandis que le Convoy

H v

approchoit, les onze Compagnies de Milice , ayant Monsieur Baudet à leur teste, sortirent hors de Grenoble par la Porte nommée de France, bastie par les soins du Connestable de Lefdiguieres. Ces Compagnies assemblées en si peu d'heures, ne laisserent pas de monter à près de quinze cens Hommes , qui , rangez en bataille par Mr de S. Sauveur Major de la Ville, bordèrent l'Isere , & occupèrent une partie du terrain qui est depuis la Porte jusqu'au lieu où ce terrain est coupé par cette même Riviere. Dès que le Convoy arriva au Camp , elles commençerent à prendre leur marche , les Capitaines & Lieutenans portant leurs Piques sous le bras , la pointe en arriere , & presque traînante. Les Drapeaux estoient voilez de Crêpe , & portez aussi sous

sous le bras la pointe baissée en avant. Les huit ou dix Sergens de chaque Compagnie tenoient leurs Hallebardes la pointe des-sous & pendante, & les Soldats portoient leurs Mousquets la croisé sous le bras gauche, avec la bouche en arriere. Les Tambours qu'on avoir aussi voilez de noir, faisoient paroistre l'Ecusson des Armes de Lestdiguières. Leur Batterie estoit celle des Convois funebres. Enfin tous les Officiers, Sergens, Caporaux, Tambours, & Valets de la suite des Officiers, avoient des Habits de deuil & de longs Crêpes aussi-bien qu'une partie des Soldats. Jugez par toutes ces choses combien cette Marche estoit lugubre. Le grand silence qu'on y observa, joint à la tristesse qu'on voyoit peinte sur tous les visages, fit assez connoître

noistre ce qui se passoit dans le cœur des Assistanſ. Tous les Corps Ecclesiastiques, non ſeulement de Grenoble, mais des environs, vinrent au devant de ce Convoy, jufques à la Porte de la Ville, avec leurs Banieres noires, & prirent leur rang accoutumé, chaque Chanoine, Prestre, ou Religieux, ayant un Cierge à la main. Apres eux marchoit un nombre de Pauvres vêtus de noir, portant chacun un Ecuſſon des Armes de la Ville. La Compagnie des Gardes preceſſe doit immédiatement le Chariot, autour duquel on avoit rangé douze Sergens de la même Milice, qui avec leurr Hallebardes écartoient la grande foule. L'Hôtel de Ville ſuivoit avec ceux de la Maison de Monsieur de Lesdiguières, tant de Paris que de Grenoble

Grenoble. Le Peuple ferloit la Marche, & fit paroistre une contenance toute desolée. Mais rien ne fut plus touchant que ce que l'on entendit , quand les Habitans , accourus dans une multitude prodigieuse jusqu'à la Porte de France , apperçurent les tristes Reliques de leur Gouverneur. La consternation qui jusque-là s'estoit emparée de tous les esprits , se changea en des transports dont ils ne purent retenir l'éclat. Ce ne furent que voix confuses de gemissemens & de regrets ; & comme s'ils eussent voulu estre ingenieux à augmenter leur douleur , chacun à l'envy marquoit quelque grace , quelque acte de bonté ou de justice , dont il estoit redévable à cette Ame véritable-
ment

ment magnanime, ne cessant tous de pousser des vœux pour le repos de celuy qui avoit contribué si souvent au leur , qui en quantité d'occasions avoit fait céder ses intérêts à ceux du Public , & qui enfin avoit été le parfait imitateur de Monsieur le Duc son Pere , dans le grand nombre de pieuses Pensions qu'il avoit données à des Particuliers de Grenoble , par de purs motifs, qu'on ne scauroit mieux nommer qu'en les nommant de Lessardières , puis que la générosité est si naturelle à ceux de cette Maison. Ce triste Convoy arriva sur les neuf heures du soir à l'Eglise Cathédrale de Notre-Dame , au son de toutes les Cloches de la Ville. La Milice campa dans la Place qui est au devant de cette Eglise , & le Corps fut descend

descendu à l'entrée par huit des Sergens, quatre Gentilshommes ayant pris les bouts du Drap. Il reposa jusqu'au lendemain dans une Chapelle toute environnée de grands Flambeaux. Pendant la nuit, on posa un Corps-de-garde de dix hommes, & un Sergent de chaque Compagnie, avec un Capitaine, un Lieutenant, & un Enseigne. Le jour suivant, à cinq heures du matin, la Messe fut célébrée, & le Corps remis un peu après sur le même Chariot, qu'on accompagna dans le même ordre jusqu'au Convent des Recolets, hors la Porte de Bonne. La Milice y tenoit deux hayes ouvertes, au milieu desquelles le Convoy passa; après quoy les Soldats firent la Salve de leur pitoyable adieu. Le Corps reposa ce même jour à la Mare, qui

qui est une de ses Terres. Les Prestres de la Paroisse, les Capucins, les Penitens, & les Principaux du Lieu, vinrent au devant jusques à Pierre-Chastel, distant d'une lieue, & l'accompagnerent le lendemain jusques à Ponthaut, éloigné d'une autre lieue, où les Peuples de tous les environs étant accourus, firent voir par leurs regrets combien ils sentoient sa perte. Il fut mis ce même jour au Tombeau de ses Ancêtres. C'est un Mausolée, enrichy de plusieurs Figures de marbre blanc & noir, d'une sculpture admirable, dans le Château de Lesdiguières, Lieu de la Pairie.

Il me reste à vous parler du Service solennel qui fut fait pour luy le Vendredi 11. de ce mois dans la Cathédrale de Grenoble. Ce jour ayant été pris, les Officiers

ciers de Milice se faisirent dès cinq heures du matin de toutes les Portes & Avenuës de l'Eglise, qu'ils firent garder par les Sergens pour empescher la confusion. Elle estoit tenduë de noir, avec une double Litre de Velours neuf, chargée de l'Ecu de Lestriguieres d'un pied à l'autre. Sept Litres de mesme, ornées des mesmes Ecus, couvroient tout le Grand Autel, ainsi que la Chaire du Prédicateur. Un nombre infiny de Cierges allumez partout, éclairoit l'Eglise, qui ne recevoit que cette lumiere, toutes les fenêtres étant fermées par de grands Draps noirs. Au milieu du Chœur estoit le Mausolée, élevé sur quatre Marches, couvertes de six-vingts Flambeaux d'argent, garnis de Cierges chacun d'une livre. Le Parlement s'y

186 MERCURE
s'y rendit en Corps sur les neuf heures , avec la Chambres des Comptes , & ces Compagnies prirent leurs places à leur ordinaire à chaque costé du Cœur. M. l'Intendant de la Province qui y assista , se mit immédiatement apres les Présidens à Mortier. Les Consuls & les Officiers de Milice furent placez au milieu du Chœur sur des Sieges mis en travers , & drapez de noir. Monsieur Morel Conseiller au Parlement , & Chanoine de cette Eglise , officia en l'absence de monsieur l'Evêque de Grenoble qui estoit allé faire sa Visite; & apres la Messe , l'Oraison Funèbre fut prononcée par le Pere Brenier Jesuite , celebre Prédicateur. Il eut beaucoup de succès , & fit paroître une éloquence tres-fine dans les trois Parties de

de son Discours, qui furent, *Grandeur à l'Armée, Grandeur à la Cour, & Grandeur parmi les Siens & avec le reste du Monde.*

Il prit pour Sujet de la première, ce que scait toute l'Europe de l'illustre Duc dont il parloit; & dans les deux autres, il fit éclater mille endroits de probité, de bonté, de cordialité, de compassion, de justice, & de générosité, autres que ceux qui étoient publics. Il releva tous ces endroits de vertu, ausquels l'ostentation n'avoit jamais eu de part, comme partans d'un fond de bon naturel & de magnanimité, & finit trop tost pour la satisfaction de ses Auditeurs. Les Boutiques de la Ville furent fermées pendant tout ce jour, & le Parlement ne donna point d'Audience.

Le

Le Roy a donné à Monsieur Hennequin son Procureur General au Grand Conseil, l'Abbaye de Val-Secret, Diocese de Soissons, pour Monsieur l'Abbé de Charnont son Fils. Quoy qu'il soit seulement âgé de seize ans, il a déjà un merite qui le rend tres-digne du nom qu'il porte, & des graces d'un Prince qui fait toutes choses avec le plus juste discernement. L'excellente éducation qu'il a receuë, & son heureux naturel, font qu'il n'ignore aucune des choses qui peuvent former un galant Homme. Il a joint à l'étude de l'Histoire & des belles Lettres, celle des Mathematiques, où il a réussi dans ce qu'elles ont de plus curieux, avec un succès qui est peu commun. Ce sont des marques certaines que l'Eglise ne trouvera

vera pas moins d'appuy en sa personne, que l'Etat en a trouvé dans tous ceux de sa Maison. Elle est alliée à quantité de grandes Familles des plus considerables du Royaume, tant de la Robe que de l'Epée, & elle a donné des Officiers à toutes les Compagnies Souveraines de Paris. On y compte des Maistres des Requestes, des Ptesidens aux Enquestes & Requestes du Palais, des Presidens à Mortier, & des Evêques de Rennes, de Troyes, de Senlis, & de Soissons. Monsieur Hennequin, Pere de ce jeune Abbé, est un Homme d'une pieté exemplaire, capable des plus grands Emplois, & des plus importantes Negotiations.

Je vous ay déjà parlé bien des fois du Berger Fleuriste, & la delicateſſe de ſon esprit vous eſt connue

190 M E R C U R E
connuë par plusieurs de ses Ouvrages qui ont embelly mes Lettres. Ainsi je ne scaurois mieux vous preparer à une lecture agreable, qu'en vous disant que le Billet que vous allez voir est de sa façon. Il accompagnoit un Present de Fleurs, envoyé à une Belle le jour de sa Feste.



LE BERGER FLEURISTE,

A la Nymphé des Bruyères.

NEvous envoyer point de Fleurs le jour de vostre Feste, belle Nymphé, & vous écrire pour excuse que les plus brillantes des Parterres perdent

perdent leur lustre aupres de celles
de vostre teint, qu'à vostre approche
les plus blanches semble devenir
pâles, & les plus vermeilles rougir
de honte, & que deux Soleils fe-
roient bien-ost mourir ce qu'un seul
fait naître,

 Ce seroit faire le Badin,
Et vous donner d'assez mauvaise
grace,

Pour des belles Fleurs de Jardin,
Les plus communes du Par-
nasse.

L'amitié tendre, aussi-bien que
l'amour,

 Vous en doit, du moins en ce
jour,

 Presenter de plus naturelles.

 Ce tribut appartient au nom que
vos portez;

 Et s'il se paye aux moindres Bel-
les,

 Vous que l'on voit briller de cent
rares beautez, Je

Je vous laisse à penser, si vous le
meritez.

*Ne vous en offrir d'ailleurs qu'en
petite quantité; & vous mander
pour raison de cette épargne,*

Vous en auriez eu davantage.

*Mais quoy, des le matin
Les Abeilles ont mis le Parterre
au pillage,*

Et s'en vont avec leur butin.

*Il leur faut pardonner aujour-
d'huy ce ravage,*

Elles l'ont fait à bonne fin.

*Les Zephirs mes amis, m'ont dit
que cette Queste*

*Estoit pour célébrer, par un fa-
meux Festin,*

Ce jour de vostre Feste.

*Je vous connois, belle Nymphé.
Vous seriez d'humeur à ne croire
ny les Zephirs, ny leur Truche-
ment; & l'on courreroit risque de ne
passer*

passer auprès de vous que pour un
Conteur de Nouvelles faites à plaisir.
L'inconvénient m'a paru fâcheux,
& pour l'éviter, j'ay fait
amasser des Fleurs, & vous en en-
voye trois Corbeilles toutes pleines.
Céladon, de ma part, vous les va
présenter,

Et j'ose me flater

Qu'elles vous seront agréa-
bles.

Elles parfument l'air d'une char-
mante odeur;

L'innocence & l'amour brillent
dans leur couleur,

Il n'en est point de plus aimables.

Les Roses & les Lys n'ont point
tant de beautez,

Ce sont pour les Autels des or-
nemens passables,

Mais voicy ce qu'il faut pour les
Divinitez.

Jullet 1681.

I

Fleurs d'Orange & de Grenade,
 Jasmin de France & d'Espagne, &
 Oeilletts de toutes les sortes. Je n'ay
 pas voulu les mettre en Bouquets,
 c'auroit esté entreprendre mal-à-
 propos sur cet esprit de discerne-
 ment & d'invention dont vous estes
 pleine jusqu'au bout des doigts, &
 qui rend tous vos Ouvrages si
 beaux, qu'on n'en voit point de
 mieux travaillez que ceux qui for-
 tent de vos mains.

C'est donc à vostre adresse
 A faire valoir leur richesse,
 A ménager leur rang, leur éclat,
 leur douceur,

Et puis à les placer sur vostre
 aimable cœur.

C'est là que vous allez finir vos
 destinées,

Fleurs trois fois fortunées;
 Et c'est là qu'un Amant mettroit
 tout son bon-heur
 A finir ses années.

*Pour moy , belle Nymphé , bien
que je ne sois qu'au nombre de vos
Amis , sans mentir , en cette rencon-
tre , si je l'ose dire ,
Je suis du sentiment de vos Ado-
rateurs.*

*Je voudrois bien avoir le destin
de mes Fleurs.*

*Tout iroit à me satisfaire ,
Vous me regarderiez comme un
joly présent ,*

*J'aurois le bon-heur de vous
plaire ,*

*Et je mourrois en vous plaisant.
Est-il rien de plus doux , & de
plus innocent ?*

*Apres tous les Airs d'amour
que je vous ay envoyez depuis
plusieurs mois , vous serez bien-
aife d'en voir un à boire. Les pa-
roles ont esté notées par un fort
habile Maistre.*

CHANSON A BOIRE.

L'Hoste de ceans nous fait mal
 sa Cour,
 Il mérite qu'on le gronde.
 Quoy, n'avoir qu'un Valet pour
 verser à la ronde,
 Et ne boire que tour-à-tour?
 Pour nostre soif extrême
 Est-il rien de plus importun?
 Croyez-moy, servons-nous nous-
 mesme,
 Nous boirons quatre coups pour un.

La seconde Enigme du der-
 nier Mois, n'a pas scullement
 trompé vos Amies, mais plusieurs
 autres Personnes, qui ayant trou-
 vé que le *Feu* estoit le vray Mot
 de la première, ont crû en devoir
 chercher un autre pour cette
 seconde. Cependant toutes les
 deux

deux avoient été faites sur le Feu, & c'est ce qui a donné lieu à ce joly Madrigal de Monsieur Daubaine.

DE Mercure à Philis la difference est grande.

Si quelqu'un de vous me demande
En quoy, comment, d'où vient qu'ils
s'accordent si peu,
Il faut que je le satisfasse;
C'est que Mercure est tout de Feu,
Et Philis est toute de glace.

Ceux qui ont connu que ces deux Enigmes avoient été faites sur le mesme Mot, sont Messieurs Gardien, Secrétaire du Roy : Leger de Verbißonne : l'Abbé du Vivier, de la ruë de la Truanderie : Formentin & Caudron, du College d'Abbeville : de Lépine de Ploërmel : Rault, de Rouen : Gi-

I. iij

gés, du Havre, (ces trois derniers les ont expliquées en Vers;) Mademoiselle Jeanneton Goury, d'Orleans; L'aimable Toinon; La charmante Magdelon; La fidelle Fanchon; La belle Blam-pignon, de Paris; Le Solitaire de Rennes; Le folâtre Amant, de la Ruë Troussavache; L'Amant de la jeune Lifete, de la mesme Ruë, & Loyseau de la Ruë Aubry-Boucher, de la Ville de Cambrai, ces deux encor en Vers.

Ceux qui n'ont trouvé que le Mot de la premiere, sont Messieurs de la Ville-aux-Butes, de la Ruë de la Harpe: Guépin, de Rennes: De Vert, Prevost de Saint Pierre d'Abbeville: Frere Jean d'Amione: Saugy, de Nuits sous Rennes: Rousselot, de l'Hôtel d'Avaux: Mazan, de Lyon: Poirier, de Meres: De la Croix R...Mesde

R... Mesdemoiselles la Pérouze de Létang, de Dauphiné : Avare, du Quartier Saint Victor : Bourgeois la cadete : De la Marre, de la Rue Montmartre : Bien-fait la cadete, de l'Hostel d'Avaux : Davilers, de la Rue Simon le Franc : Le Clerc, Rue aux Ours : Daligre, Rue au Maire : D. C. rue Monconseil : Sylvie, du Havre de Grace : Les Prétentions desolées : La généreuse de Boissy : L'aimable Dauzay : L'Amante raccommodée, de la rue Montmartre : Allard, du Véxin : Alcidor, du Havre de Grace : Le Prométhée en amour, de la rue des cinq Diamans : Le défunt Voisin des Hostesses agréables : Le Triolet de Bordeaux, du Quartier S. Méderic : le bon Oncle, du même Quartier

tier : les Agens Pygmées , de la
ruë S. Martin : le Conseiller du
Mariage : le libertin spirituel :
l'illustre Faineant : le jeune Soli-
taire de la ruë des trois Chemi-
nées, de Poitiers : le Chevalier
de la Santé : l'Abbé Luysant , de
la ruë des Menestriers : le galant
Clerc de la Chambre des Com-
ptes , de la ruë S. Bon : les illu-
stres Commis de la ruë de Clery :
le Solitaire de l'Hostel de Guise :
le jeune Agent flaté d'espoir :
l'Agent né coifé : les Ouvrages
du hazard : & le mal habile-
homme de Normandie.

J'ajoute les noms de ceux qui
ont expliqué cette même En-
gme en Vers. Messieurs le Com-
te de Montaigu, de la ruë Mont-
martre : De l'Isle d'Origny , de
Troyes : F. Ha... du Mesnil , de
Chambrais en Normandie : Bou-
ret,

fet, President en l'Election de Mante & Meulan : le Blanc , de Roquemont : Regnier de Saint Martial : de Plémont, de la Forest de Lyons en Normādie: Drouart de Roconval : la jeune Epouse triomphante, de la ruë Saint Denys : les belles Gobron : l'aimable Hubert, de la ruë de la Harpe ; Le Juvenal naissant , de la même ruë : l'Amoureux enbourgeoisé : le Solitaire Avanturier, de là ruë Maubué : le Favory Monicardin : le Bourg, de l'Hôtel de Soissons ; & l'Architecte ressuscité, *le Tonnerre, la Plume, & la Chandelle*, sont trois autres Sens que l'on a donnez à la même Enigme.

On a expliqué la seconde sur *le Vin, l'Eau, le Tonnerre, le Charbo de terre, & la Mine*; & ceux qui

ont connu que c'estoit *le Feu*,
sont M^{rs} Pinchon, de Rouen ;
De Clacy, de Caen, Avocat au
Parlement de Paris ; & le Solitai-
re du Parnasse de Rheims, ces
deux derniers en Vers.

Le Berger Fleuriste a fait la
premiere des deux nouvelles
Enigmes que je vous envoie. Le
jeune Solitaire de Poitiers est
l'Autheur de la seconde.

ENIGME.

Voici deux Sœurs des plus
aimables,
Dont l'une est Reyné, & l'autre Roy.
Leurs appas sont divins, si l'an en
eroit les Fables,
Et sans eux, ou sans leurs sem-
bles,
None qui pourrez de bonne-foi
A mille Cœurs donner la Loy,
Jeunes Beutez, (que de deuil &
de larmes !)

*Vous n'auriez pas la moitié de vos
charmes.*

633

En faveur de leurs grāds attraits

On les aime par toute terre.

*L'une, sur tout en France, & l'autre
en Angleterre;*

*Et ces Etats en ont grand nombre
de Portraits,*

Des plus riches, & des mieux faits.

633

Le Roy se soutient de lui-même,

Il est grand, droit, & vigoureux;

*La Reyne est foible & tendre, &
merite qu'on l'aime,*

Aussi son air est amoureux.

Mais la Belle a des Gardes.

Armez de bonnes Halberdades,

Pour la défendre, ou la vanger

*De l'Etray qui la veut ou-
trager.*

AUTRE

AUTRE ENIGME.

Quiconque s'est servuy de
moy,
Sçait combien à présent utile est
mon employ.

Mon corps est simple & froid au-
tant qu'on le peut estre;

Il est pourvu de plusieurs bras
Dont le nombre ne doit faire aucun
embarras.

Qu'il suffise au Lecteur qui cherche
à me connoistre,

Que de moi sans cela l'on feroit peu
de cas.

Il ne faut point que l'on s'étonne,
Si ce que je n'ai pas, quand on veut,
je le donne.

De moi-mesme je ne puis rien,
Par le secours d'autruy je rends le
mien utile,

Et je ne fais ny mal ny bien.

Tandis qu'on me laisse inutile.

L'Amour

L'Amour est le Dieu des Avan-tures, & il en fait naître tous les jouts qui nous convainquent qu'il n'y a point d'âge qui puisse mettre les cœurs à couvert de son pouvoir. Un galant Homme ayant épousé une Demoiselle dont le mariage l'accommodoit, logea chez luy avec grande joye une Sœur cadete, qui n'ayant plus ny Père ny Mère, partageoit avec sa Femme tout le Bien de la mai-sion. Il avoit grand soin de sa con-duite, & luy preschoit si sou-vent l'infidélité des Hommes, qu'il luy fut aisé de voir par quel motif charitable il luy en vou-loit donner du dégoust. Sa Suc-cession le regardoit ; & quoy qu'il n'osast luy conseiller la retraite, il n'eust pas été fâ-ché qu'elle eust pris party dans le Convent. La Belle qui lisoit dans

dans ses pensées, se donnoit sou-
vent le plaisir de les flater. Elle
marquoit du mépris pour tous
les plaisirs du monde, plaignoit
la folie de celles qui écouroient
des douceurs ; & à l'entendre,
le nom d'un Amant luy estoit in-
suptable. Rien ne plaisoit tant
à son Beaufrere. Il crovoit déjà
luy voir une Guimpe, & dans le
détachement qu'elle montroit
tous les jours, il luy donnoit le
nom de Beate, & ne faisoit plus
qu'attendre qu'elle remplist sa
vocation. Il l'attendit inutile-
ment. Quoy qu'il pust faire pour
l'y affermir, ses soins n'empes-
cherent point qu'elle ne trom-
passe ses esperances : & ce qui
luy fut le plus fâcheux, c'est que
ce mal-heur luy arriva d'où il
devoit le craindre le moins. Il
avoit encor son Pere, qui gardant
chez

chez luy un Appartement, contribuoit aux frais du ménage. C'estoit un homme d'un mérite distingué, & à qui un grand Prince avoit fait l'honneur de le choisir pour agir dans ses affaires. Comme il avoit soixante & douze ans, son fils ne pust soupçonner qu'il eust encor l'ame tendre. Cependant à force de voir la Belle, il en demeura charmé. Apres quelque temps perdu à luy dire en general mille choses obligantes, il luy parla serieusement. Elle l'écouta malgré son âge. Ils convinrent de leurs faits, & ce fut par son avis qu'elle se feignit dégoûtée du monde. Ils éblouirent par là les Surveillans qui ils avoient à craindre : & pour ne les pas chagriner avant le temps, ils se donnerent la foy en secret, & le bon homme se rendit heureux sans

sans que personne en pust rien connoistre. Les mesures qu'on le pria de garder pendant quelques mois, demandant de luy de grandes contraintes , il commençoit à les trouver importunes, quand la Belle s'apperçeut qu'il estoit temps de parler. Elle déclara son mariage , qui fit d'autant plus de peine aux Interessez, qu'ils la virent en état d'estre bien-tost morte. L'Avanture donna sujet de parler à toute la Ville, où la Belle est présentement reconnue pour Belle-mere de sa Sœur aînée, & son vieil Epoux pour Beau-pere & Beau-frere de sa Belle-fille.

Le Pere Alexis du Buc, Religieux Théatin , continuë toujours la Controverse dans l'Eglise de ces Peres. Entre plusieurs Abjurations , qui sont l'heureux fruit des Veritez qu'il enseigne, celle

celle qu'il reçeut de Mademoiselle de Biron le 7. de ce mois est considerable. Cette Demoiselle est âgée de 25. ans, & d'une des plus illustres Familles d'Angleterre, où ses Parens ont toujours été l'appuy de la Religion Protestante. La Céremone s'en fit dans l'Eglise des Carmelites du grand Convent. Les Conversions continuënt aussi à se faire en tres-granc nombre dans le Poitou, & depuis un mois plus de quinze cens Personnes y ont encor abjuré. Le zèle des Magistrats à faire observer dans toutes les Villes les Déclarations de Sa Majesté touchant les Prétendus Reformez, produit des effets tres-avantageux, & on l'a veu depuis peu dans la Ville de Lunel en la personne de Mr de Montfagean, qui avoit vécu 60. ans dans la Religion

Religion de Calvin. Mr de Froument Procureur du Roy, l'estant allé voir quand il eut appris qu'il estoit malade, il luy déclara qu'il youloit se convertir, & fit abjuration entre les mains des Capucins qui vinrent l'instruire. Il vécut encor dix jours, & employa tout ce temps à des actes de dévotion & de pieté, qui surprirent tout le monde. Les Ordres Religieux accompagnèrent son corps avec tous les Catholiques, dans l'Eglise des Observantins, où il souhaita d'estre enterré.

Il s'est fait une autre Conversion dans la même Ville, qui a eu beaucoup d'éclat. Mademoiselle Prisille de Rossillon, âgée d'environ vingt ans, Fille unique de Mr de Rossillon, l'un des plus célèbres Ministres de Lunel, ayant eu des doutes qui luy rendirent

dirent sa Religion suspecte, se fit instruire par les Capucins des Veritez de la nostre. Les conférences qu'elle eut avec eux ne purent se faire avec assez de secret pour estre inconnuës à ce Ministre. Il les découvrit, & pour empêcher le changement qu'il craignoit, il luy osta la liberté de sortir, jusqu'à ce qu'il pust la faire conduire à Orange, ou à Geneve. Toute observée qu'elle étoit, elle vint à bout de s'évader, & les Dames Catholiques entre les mains desquelles elle se remit, ayant averti les Magistrats, elle fut conduite à la grande Eglise, où elle embrassa publiquement la Religion Romaine. On chanta le *Te Deum* à la fin d'une grande Messe qu'on celebra: & Monsieur de Rossillon son Pere, qui fut averti de cette cérémonie,

nie, y accourut aussi-tost. Il l'aimoit tres-tendrement, pour ses belles qualitez, & luy trouvoit tant d'esprit, qu'il avoit bien dit des fois, qu'il eust souhaité qu'elle eust esté un Garçon, pour en faire un des plus fameux Ministres de France. Il luy parla sans emportement, & ayant sçeu d'elle qu'elle avoit examiné ce qu'elle faisoit, il luy protesta devant toute l'assemblée, que pour s'estre convertie, il ne l'aimeroit pas moins, & la pria de ne point l'abandonner, l'assurant qu'il la laisseroit aller, quand elle voudroit, dans un Convent de Religieuses, pourachever de se faire instruire. Cela se fit quelques jours apres. On la conduisit à Montpellier au Convent de S. Charles, où Madame de Pradel, Sœur de l'Evêque de la même Ville,

& Madame de S. André, ont un soin particulier des Nouvelles Converties. Mesdemoiselles de Nicol, Filles de Mr de Nicol, dont je vous appris la conversion par ma Lettre de Fevrier, sont aussi dans ce Convent, où leur ferveur est d'un grand exemple.

Monsieur de Clausel, un des plus vieux Conseillers de la Cour des Aydes, & fort estimé pour son esprit & pour son mérite, a fait la même abjuration. Madame de Roux sa Niéce, l'a imité. Elle est Femme de Mr de Roux, autre Conseiller de la même Cour des Aydes, qui s'estoit fait Catholique quelque temps auparavant.

Les grands fruits qu'ont faits les Capucins Missionaires que Mr l'Evesque de Troyes avoit fait venir dans cette Capitale de

de son Diocèse , ont continué jusqu'à la fin. Ils ont presché tous les jours matin & soir pendant sept semaines, dans les trois plus considérables Eglises de la Ville, avec une affluence de monde qui ne se peut concevoir. Cette Mission fut terminée il y a fort peu par la Benediction des Croix qui ont été élevées en beaucoup d'endroits. Mons. l'Evesque de Troyes en fit la cérémonie , & assista à la Procession générale qui fut faite ce jour-là. Le zèle a été si grand pour l'érection de ces Croix , que les Dames mesme ont travaillé à porter de la terre sur les éminences où il avoit été résolu qu'on les placeroit.

Encor une fois, Madame, (car je me souviens de vous en avoir déjà priée) je vous conjure d'obtenir de vos Amis de ne faire aucun

aucun pary sur mes manieres d'écrise. Si j'ay mis dans l'Histoire de l'Avare du dernier Mois, *l'irréguliere structure du Corps de la Mariée*, & non pas *la structure irreguliere*, ce n'a point esté sans y songer, mais par la mesme raison qui oblige ceux pour qui vous m'avez écrit, à preferer ce dernier arrangement à l'autre, je veux dire, parce que le premier m'a paru plus doux, & que le redoublement de la lettre *r*, m'a fait quelque peine dans ces deux mots, *la structure irreguliere*. Je n'ay jamais erû qu'on dust se faire une regle de mettre par tout le substantif avant l'adjectif. L'un est fort souvent préferable à l'autre, & il me paroist qu'il en faut laisser décider l'oreille. Il y a mesme plusieurs adjectifs, qui doivent toujours preceder le substantif.

substantif. *Petit & grand* sont du nombre ; & si c'est fort bien parler de dire, *le juste dépit qu'il eut de voir*, &c. on parleroit Allemand, si on disoit, *le dépit juste qu'il eut*. Vous ajouterez ce qu'il vous plaira à la Réponse que vous avez souhaitée de moy sur cet Article. Comme les Dames ont les sentimens très-délicats, elles s'expriment aussi avec beaucoup de justesse, & vous n'avez qu'à vous consulter vous-même, pour juger les différens que vous voyez naître sur la langue. Vous estes d'un Sexe dont les Ouvrages font voir, que l'heureux talent de dire aisément les choses luy a toujours été naturel. Aussi sont-ils recherchez avec un empressement extraordinaire, & c'est ce que nous voyons encor aujourd'huy par le grand débit qu'on

qu'on fait du Livre intitulé, *Dau-malinde, Princesse de Lusitanie.* Il est tout mystérieux, & donne fort à resver à ceux qui se piquent de sçavoir la carte de la Cour. Il est fait par Madame de S. Martin. C'est vous dire tout, que vous la nommer. Il ne faut rien davantage, pour en donner une idée parfaite à ceux qui connoissent comme vous les Personnes distinguées.

Le Sieur de Luyne, Libraire au Palais, débite un autre Livre nouveau, que vous trouverez tres digne de l'estime qu'on en fait. On l'appelle *la Circé.* C'est une Traduction de l'Italian de Jean-Baptiste Gelli. Ce Livre est divisé en plusieurs Dialogues tres-curieux, qu'on ne peut lire avec application sans en tirer beaucoup d'avantages, pour se connoître soy-même.

Juillet 1681.

K

Toutes les Lettres qui sont venuës d'Angleterre depuis l'exécution de l'Archevêque d'Armagh , nous apprennent qu'on a tous les jours de nouvelles preuves de son innocence. On le plaint fort de n'avoir pû obtenir que son Jugement fust reculé. On a imprimé à Londres la Déclaration que Fits-Harris donna au Docteur Havvkins le jour de sa mort. Elle a esté faite en présence de trois Témoins qui l'ont signée avec luy; & afin d'en mieux attester la vérité, ce Docteur a mis au bas son Certificat , par lequel il déclare en foy de Chrétien , & sur la parole d'un Ministre de l'Evangile , qui , avant que Fits-Harris cōmençât à écrire aucune chose , il l'assura plusieurs fois, que quoy qu'il pût découvrir , il ne devoit avoir aucune espérance.

ce de sauver sa vie, ny éviter la damnation éternelle, s'il écrivoit quelque chose qui fust contraire à la vérité, & que l'ayant exhorté sur chaque point important à examiner avec grand soin tout ce qu'il déclareroit, il s'estoit mis à genoux de temps en temps, extraordinairement touché de ses fautes, & avoit appellé Dieu & les Anges à témoin, qu'il n'écrivoit rien que de véritable. L'essentiel de sa Déclaration est, *Que sa Religion en général est celle qui a été anciennement reçue dans les quatre premiers Conciles généraux, & que sa croissance en particulier est la Foy des Chrétiens contenuë dans les trois Symboles, des Apôtres, de S. Athanase, & de Nicée; Que pour ce qui regarde les crimes pour lesquels il meurt, la seule part qu'il ait eu au Libelle, est*

K ij

d'avoir esté employé pour faire sçavoir au Roy tout ce qui se faisoit contre luy ; Que dans cette veue il tâcha d'en avoir une Copie , & l'eut enfin de Monsieur Evverard, entierement écrite de sa main; Que la partie du Libelle qu'il donna au mesme Monsieur Evverard, comme un gage ou assurance qu'il ne le découvrroit point , il l'avoit euë de Mylord Houvard , & qu'il n'a jamais touché d'autre argent du Roy, que ce qui luy fut donné pour avoir apporté un Libelle intitulé , Le Roy dévoilé , & les Articles de la Duchesse de Portimouth. Il déclare , Que le Mylord Houvard luy apprit un jour qu'on avoit dessein de se saisir de la Personne du Roy , & de le garder dans la Ville jusqu'à ce qu'il eust satisfait aux Demandes des Autheurs de l'Entreprise ; Que le nommé Haines

&

Et luy entrerent dans ce dessein, & qu'ils avoient eu plusieurs conférences avec ce Mylord, qui pour les encourager, leur faisoit entendre qu'on changeroit le Gouvernement d'Irlande, en ostant les Revenus additionnels des Evesques, & autres droits, qu'on distribueroit à ceux du Party; Que pendant qu'on le tenoit dans les Prisons de Newgate, les Sherifs Bethel & Cornish le vinrent trouvèr avec un Présent de Mylord Houvard, & luy apporterent des Articles de la part de Monsieur Evverard, dans lesquels il l'accusoit d'estre un Espion de la Cour, ou de Monsieur le Duc d'York, employé par le Roy pour répandre le Libelle dans les Maisons des Protestans, afin de les perdre; ce qu'il jure sur sa mort n'avoir jamais eu pensée de faire, & que personne ne luy a proposé rien de

semblable. Il ajoute, Que les mes-
mes Sherifs luy dirent qu'il seroit
jugé dans deux ou trois jours, que
le Peuple vouloit le poursuivre,
que le Parlement se porteroit Par-
tie contre luy, qu'ainsi il ne pou-
voit éviter la mort qu'en décou-
vrant la Conspiracy des Papistes;
Et que s'il vouloit déclarer qu'elle
se faisoit pour introduire la Re-
ligion Romaine, ou donner quel-
qu'un qui rendist la Reyne ou Mon-
sieur le Duc d'York coupables, ou
enfin inventer quelque Histoire qui
confirmast les bruits qui courroient
de la Conspiracy, le Parlement
luy rendroit non seulement le Bien
de son Pere, mais tous les fruits
depuis le rétablissement du Roy. Il
confesse, Que dans l'état déplo-
rable où il se trouvoit, sans Amis,
sans argent, sa Femme toute pre-
ste d'acoucher, ses Enfans sans sub-
sistance

sistance, & n'ayant d'ailleurs aucun moyen de sauver sa vie, qu'en faisant ce qu'on souhaitoit de luy, il y avoit consenty, non point par ambition, mais dans la veue de s'épargner une mort infame; Que les Sherifs luy apporterent des Instructions qu'ils disoient venir des Seigneurs & des Communes, assembliez ce mesme jour pour présenter une Adresse au Roy en sa faveur, s'il vouloit agir suivant ces Instructions; Qu'il fit d'abord une Histoire sur la Conspiracy, qui ne pouvoit nuire à personne; surquoy le Sherif Cornish luy dit que ces choses-là avoient esté criées dans les Ruës depuis deux ans, & qu'il pouvoit dire davantage s'il vouloit; Qu'en suite il le pressa de parler sur plusieurs Articles, qui estoient ce que contenoit l'Examen subi devant Messieurs Robert

K iiiij

Clayton, & George Treby, & d'autres choses, dont il ne dit rien alors, concernant la Reyne, Monsieur le Duc d'York, & le Comte de Damby; faute de quoy, & de dire que les Seigneurs Halifax, Hyde, Clarendon, Feversham, &c. estoient Pensionnaires de France; qu'on devoit brûler la Flote, & mettre le Gouvernement des Forts entre les mains des Catholiques, il estoit impossible de le sauver. Il déclare encore, Que tout ce qu'il a dit du Bere Patrick n'est pas véritable, & qu'on l'a tiré de luy par force; Qu'on luy a aussi fait dire tout ce qu'il a déposé contre la Reyne & contre Monsieur le Duc d'York; touchant le meurtre d'Emund Godfrey, & qu'il leur demande pardon de tout son cœur de l'injure qu'il leur a faite, aussi-bien qu'au Comte de Damby, qu'on vouloit d'autant plus

plus charger de ce meurtre , que le crime du meurtre n'avoit point esté inseré dans son Pardon.

J'auray soin , Madame , de vous apprendre les suites de cette importante Affaire , ne doutant point que ceux qui ont pris la peine de m'en donner des nouvelles , ne veüllent bien me faire la grace de continuer.

Vous aurez sans doute apris que Monsieur de Louvois a acheté la Terre de Meudon , où il va passer un jour ou deux toutes les semaines , non pour prendre du relâche apres ses grandes & longues occupations , mais pour travailler en repos , & ne donner aucune audience. Ce Château estant dans un tres-bon air , & ayant la plus belle veuë de l'Europe , je dis la plus belle , puis que de ce lieu on peut décou-

K v

vrir Paris tout entier , & qu'il n'y a qu'un Paris au monde, Monseigneur le Dauphin a souvent fait l'honneur à Monsieur de Louvois de l'y aller voir , & a témoigné depuis en plusieurs occasions , qu'il estoit tres-satisfait , & de la maniere dont il y avoit été receu , & de la personne de ce Ministre. Ainsi la Reyne ; à qui on avoit parlé plusieurs fois de cette belle Maison , y alla faire une promenade il y a huit jours. On luy servit une Collation en ambigu , aussi magnifique que bien entendue. La Table qui avoit dix-huit pieds de long ; & six de large , estoit de dix-neuf Couverts , & dix-huit Dames de la premiere qualité eureut l'honneur de manger avec la Reyne. Le milieu de cette Table fut couvert de huit grandes Pyramides de Fruit , qui

qui y resterent jusqu'à la fin du Repas ; & aux deux côtés on posa quatre Services, qu'on releva avec un ordre admirable, sans qu'il y eust la moindre confusion. Le premier estoit de sept Entrées, accompagnées de deux doubles files de moyens & petits Plats, le tout montant à quarante. Le second fut relevé par le Roty, & par les Salades, au même nombre de Plats ; & le troisième, qui estoit d'Entremets chauds & froids, le fut par un petit Fruit exquis & fort rare. Je ne l'appelle petit, qu'à cause qu'il n'estoit pas de la hauteur des huit Pyramides, & qu'il ne faissoit que leur servir d'accompagnement. Monsieur de Louvois eut l'honneur de servir la Reyne, & fit regaler tous ceux qui accompagoient cette Princesse.

Les Pages

Pages & les Gardes du Corps furent de ce nombre.

Monseigneur le Dauphin étant dans une entiere santé, & Madame la Dauphine presque tout à fait remise, on a jugé à propos de luy faire changer d'air, parce que quelque bon que soit celuy qu'on respire dans un Lieu ou l'on est tombé malade, il semble qu'on ne se puisse rétablir parfaitement que dans un autre. Si ce n'est la vérité, du moins est-ce la pensée de la plupart des Malades, & vous serez que dans ces sortes de choses l'opinion fait beaucoup. Toute la Cour partit de Versailles le Lundy 28. de ce Mois, & alla coucher à Villeroy, & le Mardy à Fontainebleau. Si la santé de Madame la Dauphine eût été plus forte, on s'y seroit rendu en un jour, ainsi que l'on a accoutumé. Il

y

y eut Comédie Françoise dès le lendemain. Vous jugez bien que l'on y prendra tous les divertissements du Lieu & de la Saison. La Cour peut se divertir , quand le Monarque travaille sans cesse.

La précipitation avec laquelle je vous écris tous les Mois, a causé une méprise pour les noms de M^{rs} le Camus du Clos , & Beaulieu , que j'ay employez souvent dans mes Lettres. Quoy que je vous aye appris la mort du premier il y a déjà quelque temps, je n'ay pas laissé de le ressusciter dans ma dernière, pour tuer M. le Camus de Beaulieu son Frere, qui est en pleine santé , & qui espere le faire connoître en servant le Roy avec le même zèle qui a toujours fait agir ceux de sa Famille.

On vient de me dire que M. le Comte du Plessis a épousé Made-moi

moiselle de la Valliere , Fille du feu Marquis de ce nom.C'est tout ce que vous en sçaurez de moy aujourd'huy. Il me reste un Article tres-curieux , & tres-importan^t; mais il est d'une si grande étendue , qu'il m'engage à une seconde Lettre q^{ue} vous recevrez avec celle-cy. Je suis Madame, vostre tres , &c.

A Paris ce 31. Juillet 1681.

Avis pour plastrer les Figures.

LA Chanson qui commence par *Tircis attendant sa Bergere*, doit regarder la page 53.

La Veuë de Bourbon, doit regarder la page 120.

Le Plan des Fontaines , doit regarder la page 129.

La Chanson à boire , qui commence par *L'Hoste de Ceans*, doit regarder la page 196.

LE LIBRAIRE AU LECTEUR.

Vous develez avoir receu le vingt-cinquième du mois passé le dernier Extraordinaire du Quartier d'Avril 1681. qui se vendra toujours aussi bien que les Mercures ; sçavoir les Extraordinaires trente sols chaque Volume, & les Mercures vingts sols aussi le Volume, tant vieux que nouveaux. L'on continuë toujours à distribuer les Journaux des Sçavans & de Me decine pour six sols le Cahier.

LIVRES NOUVEAUX du mois de Juillet.

*Plaidoyer de Monsieur Patru,
augmenté de ces Oeuvres divers,
Inoct. 2. Vol. 5. l. 10. f.*

Les Artifices des Heretiques,
Indouze, 40. f.

Les Comparaisons sur Thucidide,
du Pere Rapin, indouze, 30. f.

Memoires du Chevalier de Terlon,
indouze, 3. liv.

Le Mariage du Duc de Savoye
avec l'Infante de Portugal, indouze,
30. sols.

Par l'Auteur du *Mercure Galand*.

FIN.

